

ALBUM  
LITTERAIRE

DE LA

Revue Canadienne,



LECTURES DU SOIR.



Recueil de Romans, Nouvelles, Feuilletons, Ouvrages Historiques et Dramatiques,  
Legendes, Episodes, Etc., Etc.

CINQUE ANNEE. NOUVELLE SERIE.  
SIXIEME LIVRAISON—JUN 1848.

MONTREAL.

BUREAUX DE LA REVUE CANADIENNE, 15 RUE ST. VINCENT.  
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DU CANADA.

1848.

## POESIE CANADIENNE.

## A ALBION.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?

RACINE. *Athalie*.

Salut fière Albion, salut reine des mers,  
Ton palais qui s'élève aux frais de l'univers  
S'enrichit chaque année

Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux,  
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux  
A l'onde consternée.

La vapeur a sifflé sous ta puissante main,  
Et comme l'éclair donne à la foudre un chemin,  
A lancé par le monde,

Tes hâves Irlandais et tes marchands vermeils,  
Tes fantastiques mœurs, ton orgueil sans pareils  
Et ta ruse féconde.

Tu dis ; et comme aux temps du sage Solomon,  
Quand les heureux destins de Tyr et de Sidon,  
Subjuguèrent les vagues,  
Te cédant leurs trésors et recevant ta loi,  
Les peuples du lointain s'endorment pleins de foi  
En tes promesses vagues.

Tu dis ; et les hurrahs de tes vieux matelots,  
Des ennemis vaincus en roulant sur les flots  
Proclament les désastres ;

Tes Bretons sont partout, et partout triomphants,  
Et si la terre un jour manquait à tes enfans  
Tu peulerais les astres !

C'est bien, mère adoptive, à ton sein glorieux,  
Que chaque jour suspende un peuple tout joyeux  
De sa mère nouvelle,

C'est bien, brillante reine, à ta couronne d'or,  
Que mille diamants se rattachent encor  
Qu'elle soit la plus belle !

Tes combats sont finis, ton arme désormais,  
Sur les deux océans, ton arme c'est la paix,  
Cette paix adorée,

Qui livre à tes calculs aux chiffres monstrueux,  
Le monde esclave fier d'un joug voluptueux,  
D'une chaîne dorée.

Mais l'orage a grondé ; de l'Europe endormie,  
Dissipant tout à coup la lourde léthargie,

Quels longs gémissemens !  
Quelle clameur immense et quelle multitude  
De voix et de rumeurs troublent ta quiétude  
De leurs frémissemens !

Le monde va crouler, du moins si l'on en juge  
Par la terreur des rois, qui n'ont plus de refuge  
Contre la liberté.

A ses vieux eremens le Vatican rebelle  
A lancé sur l'Autriche une foudre nouvelle ;  
La sainte égalité.

La France, ce géant de la pensée humaine,  
Encélade nouveau qu'on tenait à la gêne  
Sous de trompeuses lois,  
De sa couche de feu, impatient esclave,  
Vomit de tous côtés la bouillonnante lave  
Pour la troisième fois.

Le torrent lumineux fera le tour du globe,  
A sa course applaudit l'Allemand francophobe  
Sur l'autre bord du Rhin ;  
Il n'est plus ni grand duc, ni margrave qui tienne  
Et demain vous verrez, un parlement à Vienne  
Un sénat dans Berlin.

Au livre de l'histoire une nouvelle page,  
Qu'annoncèrent jamais ni prophète, ni sage,  
A nos regards à lui ;  
De prodiges sans nombre une foule indicible  
Se disputent le pas : toute chose impossible  
Est probable aujourd'hui.

Pour chanter ses revers, Louis Philippe peut-être,  
Soupire dans l'exil un plaintif hémistiche,  
Et Lamartine est roi !  
On proclame à Lyon la république au prône,  
L'autel à ses côtés, voit s'abîmer le trône  
Sans témoigner d'effroi !



Ecoute maintenant, ô la Reine de mers ;  
Que dis-tu du tableau que donne l'univers  
A ta vue étonnée ?

Penses-tu par miracle au milieu des débris  
De l'Europe, garder intacte en tous ses plis,  
Ta charte surannée ?

Que dis-tu de l'Irlande et martyr et bourreau,  
Opprobre dévorant qui s'attache à ta peau  
Comme un remords au crime ?

Combien de temps encore espères-tu pouvoir,  
Berçer en l'en dormant d'un chimérique espoir,  
Ce mendiant sublime ?

Combien te faudra-t-il encor de bataillons,  
Pour combattre et dompter deux monstres en hail-  
La fièvre et la famine ? [lons,  
Les trésors de fureur qu'amassait O'Connell,  
Sont là près d'éclater. O'Brien et Mitchell  
Feront sauter la mine.

Que dis-tu de l'Ecosse où le chartisme étend,  
Des rochers à la plaine et de la ville au clan  
Sa furieuse ligue ?

Penses-tu que l'on puisse étouffer les complots,  
Que fabrique en plein air un peuple aux larges flots,  
Par l'or ou par l'intrigue ?

Connais-tu le passé, sais-tu qu'elle est la main,  
Qui fit crouler un jour le colosse Romain,  
De l'un à l'autre pôle ?

Sais-tu quel fut le sort des proconsuls altiers,  
Valets vêtus de pourpre et de peuples entiers  
Tyrans à tour de rôle ?

Entends-tu dans les airs comme aux temples payens,  
Quand grandissait déjà le culte des chrétiens  
Des clameurs fatidiques ? [vont,

« Peuple de rois, les rois, comme les Dieux s'en  
La couronne du monde insulte sur ton front  
Aux jeunes républiques. »

Pourtant si tu voulais, tu pourrais voir encore,  
Pour des siècles sans fin du couchant à l'aurore  
Ton nom glorifié.

Il est un mot magique au plus fort de l'orage,  
Qui des vents furieux, sait conjurer la rage ;  
Ce mot, c'est : LIBERTÉ !

Dis le ce mot sacré, dis le donc à l'Irlande,  
Qui dans son agonie en vain te le demande  
Avec des pleurs de sang ;

Dis le pour les colons que t'a légués la France,  
Et dont tu méconnaissais la fidèle vaillance,  
Aux bords du Saint Laurent.

Dis le pour tout le monde et surtout dans la joie,  
De la sainte mission que le Seigneur t'envoie,  
Ne va pas oublier,  
Les vieillards accablés sous le poids de l'ouvrage,  
Ni les pauvres enfans, que renferme avant l'âge  
Un fétide atelier.

Liberté, oui pour tous, et par toute la terre !  
Pour les esclaves blancs d'Irlande et d'Angleterre,  
Pour les noirs du Congo.

Alors tu cueilleras une palme immortelle  
Plus noble et plus riante et mille fois plus belle  
Qu'aux champs de Waterloo.

Alors tu pourras voir démolir l'édifice  
Qu'avait construit, des rois, le constant artifice,  
Sans la moindre terreur.

Les peuples délivrés chanteront tes louanges ;  
Pour te récompenser, du haut des cieux, les anges,  
Répéteront en chœur :

« Salut fière Albion, salut reine des mers,  
Ton pouvoir qui se prête aux vœux de l'univers,  
S'affermir chaque année,  
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux  
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux,  
A l'onde consternée. »

Québec, 25 mai 1848.



## HISTOIRE POPULAIRE

ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

## DE NAPOLEON

ET DE LA GRANDE ARMÉE. (1)



PENDANT une insurrection formidable avait éclaté dans les départements de l'est et du midi, Lyon, Marseille et Toulon s'étaient déclarés contre la Convention. Le parti fédéraliste dominait à Lyon et à Marseille. Ces deux cités n'étaient défendues que par leurs citoyens, depuis longtemps armés et organisés en gardes nationales; mais Toulon avait été livré à l'étranger. Des agents du gouvernement britannique, s'appuyant sur l'attachement d'une partie de la population pour la maison de Bourbon, et flattant les royalistes de l'espoir du rétablissement du trône, avaient fait admettre dans le port une escadre composée de bâtiments anglais, espagnols et napolitains. Cette escadre se présenta sous le prétexte de soutenir les droits de Louis XVII. Elle débarqua des troupes qui occupèrent la ville, le port et les forts; et aussitôt un général anglais en prit le commandement.

En arrivant à Paris, Napoléon apprit que la Convention, vivement irritée de l'envahissement du territoire français et de l'occupation de Toulon, venait de donner ordre aux généraux Cartaux et Lapoye de réunir leurs forces, afin de réduire la cité insurgée. Napoléon fut aussi désigné par le comité de salut public, pour en aller prendre le commandement de l'artillerie de siège; mais avant de se rendre à son poste, il fut appelé à Nice, quartier générale de l'armée d'Italie, par le général Dugua, qui le chargea d'une mission difficile. Il s'agissait d'entrer en pourparler avec les chefs de l'insurrection marseillaise, dont les postes, établis à Avignon, coupent les communications de l'armée d'Italie avec la France, et empêchaient le passage des convois de vivres et de munitions. Napoléon réussit à obtenir des fé-

deralistes qu'ils cesseraient d'inquiéter les opérations d'une armée chargée de la défense du territoire national. C'est à cette négociation, qui fut promptement terminée, qu'est due la composition du *Souper de Beaucaire*, dialogue vif et ferme, empreint de la couleur du temps, où Napoléon a reproduit, au milieu de vues justes et profondes sur la situation du pays, tous les arguments dont il se servit auprès des chefs insurgés. Ce dialogue a été imprimé pour la première fois, en 1795, à Marseille.

Dans les premiers temps de la révolution, l'organisation de l'armée laissait beaucoup à désirer. Le matériel était en désordre, et la capacité ne présidait pas toujours à la composition du personnel, suite inévitable des moments de trouble et de confusion. En arrivant au quartier général de Toulon, le jeune capitaine d'artillerie se présenta devant le général Cartaux, homme excellent, mais vaniteux, et qui, doré des pieds à la tête, lui demanda ce qu'il y avait pour son service. Napoléon lui remit modestement la lettre en vertu de laquelle il venait diriger, sous ses ordres, les opérations de l'artillerie.

—C'est fort inutile, dit le général en caressant sa moustache; nous n'avons plus besoin de rien pour reprendre Toulon. Cependant, citoyen, soyez le bienvenu; vous partagerez demain avec nous la gloire du triomphe sans en avoir eu la fatigue.

Au point du jour, le général fit monter Napoléon avec lui dans son cabriolet, pour aller lui faire admirer, dit-il modestement, les dispositions offensives qu'il avait faites. Après avoir dépassé les hauteurs et découvert la rade, on descendit de voiture, on se jeta sur les côtes et on entra dans les vignes. Alors le nouveau commandant d'artillerie aperçut, ça et là, quelques pièces de canon et quelques remuements de terre.

—Citoyen Dupas, dit fièrement Cartaux à son aide de camp, en qui il avait toute confiance, sont-ce là nos batteries?

—Oui, citoyen général.

(1) Suite. Voir notre dernière livraison.

—Et notre parc ?

—Là, à quelques pas.

—Et nos boulets rouges ?

—Tout là-bas, dans nos bastilles, où deux compagnies les chauffent depuis ce matin.

—Mais, citoyen Dupas, comment ferons-nous pour porter ces boulets tout rouges ?

Ici, les deux interlocuteurs, se trouvant embarrassés, demandèrent à Napoléon s'il ne connaîtrait pas quelque moyen d'obvier à cet inconvénient. Le jeune commandant eût été tenté de prendre tout ce qu'il venait de voir et d'entendre pour une mystification, si ces deux officiers eussent mis moins de naturel dans leur dialogue. Les boulets chauffaient, en effet, à une lieue au moins des pièces pour lesquelles ils étaient destinés, et les pièces étaient pointées à plus de deux lieues des points qu'elles devaient battre en brèche. Napoléon mit néanmoins toute la réserve et toute la gravité possible à persuader à Cartaux, et ainsi qu'à son aide de camp, qu'avant de s'occuper de faire rougir les boulets, il fallait les essayer à froid pour bien s'assurer de leur portée. Il eut beaucoup de peine à les convaincre. Heureusement il employa l'expression technique de *coup d'épreuve* ; cela les frappa, et il parvint enfin à les ranger de son avis. On tira donc un premier *coup d'épreuve* qui n'atteignit pas au quart de la distance. Alors Cartaux s'emporta contre les Marseillais et les aristocrates, *qui*, disait-il, *avaient méchamment gâté les poudres*.

Sur ces entrefaits, le représentant du peuple Gasparin arriva à cheval. C'était un homme de bon sens et qui avait servi. Napoléon jugea le moment favorable, et, profitant de toutes ces circonstances, prit hardiment son parti ; il se grandit tout à coup de toute la hauteur de sa capacité, et, sans se soucier de la présence du général Cartaux et de son aide de camp, il alla droit à lui :

—Citoyen représentant, lui dit-il, je suis chef de bataillon d'artillerie, et, en cette qualité, cette armée se trouve sous ma direction. Je demande donc que nul ne s'en mêle que moi : c'est ma besogne ; ou, sinon je ne réponds de rien.

—Et qui es-tu, toi, pour assumer une telle responsabilité ? demanda le représentant, étonné d'entendre un jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans tout au plus lui parler d'un pareil ton.

—Ce que je suis ! répliqua Napoléon à voix basse : je suis un homme qui, sa-

chant son métier, a été jeté au milieu de gens qui ignorent totalement le leur.

Le jeune officier parlait avec tant de conviction que Gasparin n'hésita pas à lui faire donner sur-le-champ la direction absolue de ce qu'il appelait *sa besogne* ; il prouva sans ménagement l'ignorance de tous ceux qui l'entouraient, et s'empara dès lors de la direction suprême du siège. Toutefois, il eut encore à lutter contre l'impéritie des généraux et l'amour-propre des représentants du peuple ; mais son caractère droit, sa volonté ferme, la sagesse de ses conceptions, sa vigueur et sa rapidité d'exécution surmontèrent tous les obstacles. Il commença d'abord par suppléer à ce qui lui manquait en artillerie et en munitions ; il organisa un parc de plus de cent pièces de gros calibre ; il fit une reconnaissance exacte des abords de la place, ainsi que des nouvelles et terribles fortifications que les Anglais avaient élevées ; après quoi il établit, à son tour, ses batteries.

Cartaux et Doppet, qui précédèrent Dugommier dans le commandement de l'armée de siège, étaient des généraux pleins de bravoure et de bonne volonté, mais entièrement dépourvus de talent. Ils furent donc obligé de céder, comme les autres, à l'ascendant de Napoléon. Les soldats, qui ne se trompent guère en pareille circonstance, leur en avaient donné l'exemple. Cartaux était en effet si peu capable, comme général en chef, qu'il voulut un jour forcer Napoléon à passer une batterie au mur d'une maison, ce qui, par conséquent, n'aurait pas permis le moindre recul. Voici quel était son plan d'attaque : « Le commandant d'artillerie, écrivit-il, foudroiera Toulon pendant trois jours, au bout desquels je l'attaquerai sur trois colonnes et l'enlèverai. » Mais à Paris, le comité du génie trouva cette mesure expéditive beaucoup plus gaie que savante, et ce plan décida du rappel de son auteur. Les projets, du reste, ne manquèrent pas ; comme la reprise de Toulon avait été donnée au concours des sociétés populaires, les plans abondèrent de toutes parts. Napoléon a avoué qu'il en avait bien reçu six cents pendant le siège. C'est au représentant Gasparin qu'il fut redevable de voir le sien, celui qui livra Toulon, triompher des objections des comités de la Convention. Vingt-huit ans après, à Sainte-Hélène, l'empereur, dans son testament, consacra un souvenir à ce représentant du peuple, pour l'intérêt et la bienveillance qu'il avait trouvés en lui.

Dans tous les différends que Cartaux avait eus avec le nouveau commandant d'artillerie, la plupart du tems en présence de sa femme, celle-ci prenait toujours le parti de Napoléon, disant naïvement à son mari :

—Mais laisse donc faire ce jeune homme ! Ne vois-tu pas qu'il en sait plus que toi ? Il ne te demande jamais rien, lui. Puisque c'est toi qui rends compte, eh bien ! tu ne parleras pas de lui, et la gloire te restera.

Cette femme n'était pas sans quelque bon sens. Après le rappel de son mari et son retour à Paris, la société des jacobins de Marseille donna au général disgracié une fête superbe. Pendant le repas, comme il était question du commandant d'artillerie qu'on élevait aux nues :

—Ne vous y fiez pas, dit-elle : ce jeune homme a trop d'esprit pour être longtemps un *sans-culotte*.

Alors Cartaux s'écria gravement et d'une voix de stendor :

—Citoyenne Cartaux ! c'est donc à dire que nous autres nous ne sommes que des imbéciles ?

—Je ne dis pas cela, mon ami ; mais... tiens, il n'est pas de ton espèce, il faut que je te le dise.

Un autre jour, au quartier général, on vit déboucher de la route de Paris une file de magnifiques voitures. Il en sortit une soixantaine de militaires d'une belle tenue. Ils demandèrent le général en chef, et marchèrent à lui avec une importance d'ambassadeurs.

—Citoyen général, dit l'orateur de la bande, nous arrivons de Paris ; les patriotes sont indignés de ton inaction et de ta lenteur. Depuis longtemps le sol de la république est violé ; elle se demande pourquoi Toulon n'est pas encore repris, pourquoi la flotte anglaise n'est pas encore anéantie. Dans son imagination, elle a fait un appel aux braves : nous nous sommes présentés, et nous voici brûlants d'impatience de remplir son attente. Nous sommes canonniers volontaires de Paris ; faisons donner des canons, et demain nous marchons à l'ennemi !

Cartaux, déconcerté de cette brusque incartade et ne sachant que répondre, se retourna vers Napoléon ; alors celui-ci lui répondit tout bas :

—Ne vous inquiétez pas, citoyen général ; demain je vous délivrerai de tous ces muscadins qui viennent ici se donner des tons de siers-à-bras.

Le soir on les combla de politesses ;

mais le lendemain, au point du jour, Napoléon les conduisit sur la plage et mit quelques pièces de canon à leur disposition. Etonnés de se voir entièrement à découvert, ceux-ci demandèrent s'il n'y avait pas quelque abri, quelque épaulement. Le commandant leur répondit très sérieusement que cette méthode était bonne autrefois, mais que maintenant ces précautions n'étaient plus de mode, et que le patriotisme avait rayé tout cela. Pendant ce colloque une frégate anglaise vint à lâcher une bordée ; la plupart des nouveaux venus ne jugèrent pas prudent d'en attendre davantage : les uns disparurent du quartier général, et les autres s'incorporèrent dans le train d'équipages.

Le nouveau commandant d'artillerie se multipliait pour suffire à tout. Son activité et son caractère lui avaient donné une telle influence sur l'armée tout entière, que si l'ennemi tentait quelque sortie, ou forçait les assiégeants à quelque mouvement rapide et imprévu, les chef de colonne et de détachement n'avaient qu'un même cri.

—Courez au commandant ! disaient-ils, demandez-lui ce qu'il faut faire ; il connaît mieux les localités que personne.

Et cela s'exécutait sans que personne s'en formalisât. Au reste Napoléon ne s'épargnait point : dans une de ces sorties, il eut deux chevaux tués sous lui, et reçut d'un Anglais un coup de baïonnette à la cuisse gauche ; blessure assez grave pour qu'il se vît un instant menacé de l'amputation.

Une autre fois, se trouvant dans une batterie où l'un des servants venait d'être tué sous ses yeux, il prit le refouloir et chargea lui-même plusieurs coups. A quelques jours de là, il se trouva couvert d'une gale très-maligne, que les impérieux devoirs du service l'empêchèrent de traiter convenablement. Le mal ne disparut qu'en apparence ; le venin n'était que refoulé à l'intérieur, et sa santé en fut gravement affectée. C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer sa maigreur malade et cet aspect chétif qu'il conserva pendant longtemps. Ce ne fut qu'après ses premières campagnes d'Italie, qu'ayant plus de loisir, il consentit à se soumettre à un traitement indiqué par le célèbre Corvisart, le même qui, plus tard, devint premier médecin de l'empereur, et qui lui rendit alors sa force première.

De simple commandant de l'artillerie de Toulouse, Napoléon eût pu en devenir le général en chef avant la fin du siège. Le

jour même de l'attaque du Petit-Gibraltar, le général Dugommier voulait la retarder encore. Les représentants envoyèrent chercher le jeune commandant ; ils étaient mécontents des lenteurs de Dugommier, et voulurent le destituer sur-le-champ, en offrant le commandement à Napoléon ; mais celui-ci refusa, et s'étant rendu auprès de son général qu'il aimait, il lui fit connaître l'état des choses et le décida à l'attaque. Or, le soir, sur les huit ou neuf heures, quand toutes les troupes étaient déjà en marche, les représentants voulurent à leur tour différer l'attaque ; mais Dugommier, toujours poussé par Napoléon, persista à la commencer. En cas de revers, nul doute qu'ils n'eussent été perdus tous les deux.

C'étaient les notes que les comités de Paris trouvèrent au bureau d'artillerie, sur le compte de Napoléon, qui avaient fait jeter les yeux sur lui pour le siège de Toulon. On vient de voir que, dès qu'il y parut, malgré sa jeunesse et l'infériorité de son grade, il y commanda d'une manière absolue. Tel est le résultat naturel de l'ascendant du savoir, de l'activité et de l'énergie, sur l'ignorance et l'indécision. Ce fut réellement lui qui prit Toulon, et pourtant on cita à peine son nom dans les relations qui furent faites de ce siège. Quand Dugommier vit s'accomplir tous les faits prédits par Napoléon, quand il vint à recapituler les services que le jeune commandant avait rendus, il y eut chez lui de l'admiration et de l'enthousiasme ; il ne tarissait pas d'éloges, et en demandant pour le jeune officier, aux représentants, un grade supérieur, il ajouta : " Avancez-le, car si vous étiez assez ingrats envers lui pour ne pas le faire, il s'avancerait tout seul." C'était une espèce de prédiction que Napoléon s'est chargé d'accomplir.

Dans un conseil de guerre tenu à Ollioules le 15 octobre, où les trois commissaires envoyés par la convention, Barbus, Fréron et Gasparin, avaient assisté, ainsi que tout l'état major de l'armée du siège, Napoléon avait fait adopter son plan, qui consistait, non pas à diriger le feu de l'artillerie sur une ville française, mais à s'emparer des hauteurs qui dominent la rade et le port de Toulon, et qui en commandent l'entrée. Les anglais appréciant l'importance de cette position, y avaient construit le fort Mulgrave, que la perfection et le nombre de ses moyens de défense faisaient nommer le *Petit Gibraltar*.

Napoléon pensait avec raison qu'aussitôt qu'il serait maître de ce point, d'où il

menacerait les communications entre la flotte et la garnison assiégée, les anglais se hâteraient d'évacuer la ville. En conséquence, et tandis qu'afin de donner le change à l'ennemi, on faisait des manifestations sur un point opposé, Napoléon s'occupa d'établir la batterie nécessaire pour soutenir l'attaque du fort Mulgrave, les travaux avaient été cachés avec le plus grand soin ; les canons étaient en position ; on n'attendait plus qu'une nuit favorable ; lorsqu'un ordre irréfléchi des représentants du peuple, en faisant démasquer et jouer toutes les pièces à la fois, révéla aux anglais le péril qui les menaçait. Ceux-ci résolurent aussitôt de détruire les ouvrages des assaillants. La nuit suivante, six mille hommes, sous les ordres du général O'Hara, commandant de Toulon, qui voulut diriger lui-même cette expédition, sortirent sans bruit de la ville. Ils avaient déjà réussi à s'emparer de la batterie, et avaient encloué quelques pièces. Les français, étonnés de cette brusque attaque, avaient perdu du terrain et cherchaient à se reconnaître ; mais Napoléon était là : il se jeta sans hésiter, avec un bataillon seulement, dans un boyau de tranchée qui le conduisit sur les derrières des Anglais, où il arriva sans être aperçu. Parvenu au milieu d'eux, il commanda à ceux qui le suivaient, feu à droite et feu à gauche. Le désordre se mit dans les rangs du général O'Hara, qui, en voulant rallier ses soldats, fut fait prisonnier. L'approche du général Dugommier, à la tête de quelques bataillons, acheva de décider la retraite de la division anglaise, qui fut ramenée jusque sous les murs de la place.

Un matin, Napoléon, se trouvant à la batterie des *sans-culottes*, demanda à l'officier du poste un soldat qui ait tout à la fois de l'audace et de l'intelligence.

—La *Tempête* ! appelle aussitôt le lieutenant.

Un sergent de grenadiers se présente ; le commandant de l'artillerie fixe sur lui cet œil scrutateur qui semble déjà connaître les hommes.

—Tu vas quitter ton habit, lui dit-il, pour aller *là-bas* porter cet ordre.

En même temps il lui indique un des points les plus éloignés de la côte et lui explique ce qu'il veut de lui ; mais pendant ce temps le jeune sergent était devenu rouge comme une grenade ; ses yeux étincelaient.

—Citoyen commandant, je ne suis pas un espion, répondit-il froidement ; cher-

chez un autre que moi pour exécuter votre ordre.

Il allait se retirer, lorsque Napoléon le retint en lui disant d'un ton sévère :

—Comment ! tu refuses d'obéir !... Sais-tu bien à quoi tu t'exposes ?

—Je suis prêt à obéir ; mais je n'irai où vous voulez m'envoyer qu'avec mon uniforme, ou... je n'irai pas. C'est encore trop d'honneur pour ces... anglais que de leur faire voir cet habit-là ! ajouta-t-il fièrement en frappant de la main le galon cousu sur sa manche.

—Napoléon sourit et le regarda fixement.

—Mais... ils te tueront ! reprit-il.

—Que vous importe ? vous ne me connaissez pas assez pour que ma perte vous fasse de la peine. Quant à moi, cela m'est égal. Alors, citoyen commandant, je vais partir comme je suis là, n'est-ce pas ?

—Oui, et j'espère te voir revenir de même.

Le jeune sergent mit la main dans sa giberne, passe l'ongle de son pouce sur la pierre de son fusil :

—Bien ! fit-il, j'ai des dragées ; si les habits rouges veulent me parler, je leur répondrai : la conversation ne languira pas.

Puis posant son arme sur l'épaule gauche, il partit gaiement en chantant le refrain de la *Carmagnole*.

—Comment s'appelle ce grenadier ? demanda Napoléon au chef du poste.

—Andoche Junot, autrement dit la *Tempête*.

—Je me souviendrai de lui, répliqua le commandant en inscrivant ces noms sur ses tablettes. Celui-là fera son chemin, ajouta-t-il à voix basse.

L'avenir ne démentit pas ce jugement. Junot était né en 1771 à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or). Lorsqu'en 1792 un cri de guerre eut retenti dans toute la France, il entra dans ce fameux bataillon des *volontaires de la Côte-d'Or*, d'où sortirent, dans la suite tant de héros et de grands officiers de l'empire. Après la reddition de Longwy, ce bataillon fut dirigé sur Toulon. Junot était alors sergent de grenadiers ; ce grade lui avait été décerné sur le champ de bataille même par ses camarades, qui déjà l'avaient surnommé *la Tempête*, à cause de son bouillant courage ; il n'avait encore que vingt-deux ans. Peu de jours après sa première entrevue avec Napoléon, ce dernier, se trouvant à la même batterie, demanda quelqu'un qui aurait une belle écriture. Junot, désigné par

ses camarades, sort des rangs et se présente. Le commandant de l'artillerie le reconnaît tout d'abord pour le sergent de grenadiers qui a déjà fixé son attention.

—Eh mais... c'est Andoche ! s'écria-t-il en souriant ; j'en suis bien aise.

Puis il lui désigne du doigt une place sur l'épaulement même de la batterie, en ajoutant :

—Mets-toi là, pour écrire la lettre que je vais te dicter.

A peine Junot l'a-t-il achevée, qu'une bombe lancée par les Anglais éclate à dix pas et le couvre de terre ainsi que la lettre.

—Merci ! fit-il en souriant, je n'avais pas de sable pour sécher l'encre, en voilà !

A cette repartie, Napoléon arrêta son regard sur le sergent. Il était demeuré calme et n'avait pas même tressailli. Cette circonstance décida de la fortune de Junot : il demeura près du commandant d'artillerie et ne le quitta plus. (1)

Enfin, quatre mois après le commencement du siège de Toulon, le fort Mulgrave, attaqué dans la nuit du 18 au 19 décembre 1795, fut emporté de vive force. Napoléon et Dugommier y entrèrent les premiers par une embrasure ; le vieux général était accablé de fatigue.

—Allez maintenant vous reposer, lui dit le jeune commandant d'artillerie ; nous venons de prendre Toulon : vous y coucherez demain.

Le lendemain, en effet, l'escadre ennemie, qui pouvait être foudroyée par les batteries que Napoléon avait fait établir pendant la nuit, se hâta de retirer la garnison et d'évacuer le port et la rade. Le même jour, les forts et la ville furent occupés par les troupes de la république.

L'amitié de Napoléon pour deux de ses compagnons de guerre, devenus non moins célèbres que Junot, date du siège de Toulon. L'un d'eux fut Muiron, tué près de lui à Arcole ; l'autre fut Duroc, mort à Wurzen, autre champ de bataille où la vie

(1) Toulon pris, le jeune sous-officier ne demanda à Napoléon d'autre récompense, pour sa belle conduite pendant le siège, que d'être son aide de camp, préférant un grade inférieur à celui qu'il aurait sans doute obtenu en rentrant dans son corps. Junot avait une âme de feu et le plus noble cœur, et sans avoir encore la mesure du géant qui était devant lui, il avait cependant jugé qu'il obéissait à un grand homme. Bientôt il s'attacha au général Bonaparte, dont il devint premier aide de camp. Il conserva ce titre auprès de Napoléon, consul et empereur, et le servit avec un dévouement qui tenait du culte jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva en 1813, après avoir été successivement ambassadeur, gouverneur de Paris, colonel général de hussards, et enfin duc d'Abrautès.

de Napoléon fut non moins exposée. Muiron, déjà capitaine d'artillerie, lui avait servi d'adjudant pendant le siège de Toulon. Duroc, qui devint sous l'empire grand maréchal du palais et duc de Frioul, n'était encore que lieutenant. Quant au jeune commandant de l'artillerie, il avait bien mérité de la patrie pendant le siège de Toulon : le grade de général de brigade, qui lui fut accordé le 6 février 1794, fut sa récompense. En cette qualité, il fut chargé d'abord de l'armement et de la mise en état de défense des côtes de Provence et de la Rivière de Gênes ; et, bientôt après, il obtint le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie, et se rendit à Nice au mois de mars 1794, où était établi le quartier général. La véritable intention du gouvernement, en confiant à Napoléon cette espèce de mission, était de le mettre à même de recueillir tous les renseignements nécessaires en cas d'une nouvelle invasion.

Pendant ce tems, Paris voyait les jacobins redoubler de fureur. Robespierre aîné, qui y exerçait un pouvoir sans limites, avait envoyé son jeune frère à l'armée d'Italie en qualité de commissaire extraordinaire. Les relations de service de Napoléon le rapprochèrent de Robespierre jeune, qui, ayant apprécié son caractère, et voulant remplacer le commandant de Paris, Henriot, dont l'incapacité fatiguait son frère, avait jeté les yeux sur le jeune général.

Cependant, grâce à la nouvelle promotion de Napoléon, sa famille se trouvait dans une situation moins fâcheuse. Pour se rapprocher de son fils, madame Bonaparte était venue s'établir avec ses filles au château de Sallé, près d'Antibes, à quelques milles du quartier général. Lucien quittait de tems en tems sa résidence de Saint Maximain pour voir sa mère, que Napoléon venait visiter chaque fois que ses devoirs lui en laissaient le loisir.

Un jour ce dernier annonce à Lucien qu'il dépend de lui de partir pour Paris dès le lendemain, et de les y établir tous très-avantageusement. Cette confidence paraît charmer Lucien, qui n'aspire qu'à venir dans la capitale.

—Oui, ajoute Napoléon, on m'offre la place d'Henriot ; je dois ce soir rendre une réponse définitive ; qu'en penses-tu ?

Lucien paraissant réfléchir, son frère reprit en hochant la tête :

—Cela vaut la peine d'y regarder à deux fois. A Paris, il ne s'agit pas de faire de l'enthousiasme à froid ; et peut-être ne

serait-il pas aussi facile d'y sauver sa tête que partout ailleurs.

—Robespierre jeune est un honnête homme ! répond Lucien ; mais il paraît que son frère ne badine pas. Il faudrait le servir.

—Y penses-tu ? moi, soutenir cet homme !... jamais ! La poire n'est pas mûre. Il n'y a encore de place honorable pour moi qu'à l'armée. Prends patience ; plus tard je commanderai Paris ; je t'en réponds.

Alors Napoléon exprima toute l'indignation que lui inspirait le régime de la terreur sous lequel gémissait la France, et dont il prédit la chute prochaine. Puis il finit par dire :

—Qu'irais-je faire dans cette galère ?

Robespierre jeune le sollicita vainement. Quelque tems après, le 9 thermidore vint délivrer la France et justifier les prévisions de Napoléon. Dix jours auparavant, la trahison de Paoli avait été consommée. Un conseil général, sous sa présidence, avait offert au roi d'Angleterre le titre de roi de la Corse que celui-ci avait accepté ; mais Paoli devait porter la peine de son parjure, car il vécut assez de tems pour assister aux victoires et à l'avènement au consulat de ce fils de Charles Bonaparte dont il avait mis la tête à prix.

#### CHAPITRE V.

Soldats, généraux, représentants du peuple, tous étaient d'accord pour reconnaître la supériorité de Napoléon. Il les avait également dominés par l'ascendant de son génie. Lorsqu'il était arrivé à Nice, l'armée d'Italie se trouvait sous les ordres du général Dubermion, vieux et brave officier très-instruit, mais à qui la goutte avait ôté son activité. Aussitôt que le jeune général d'artillerie fut mis en possession du commandement, il parcourut toute la ligne, afin de reconnaître par lui-même la position des troupes et l'ensemble des opérations. A son retour, il avait déjà trouvé les moyens d'assurer la victoire à l'armée française. Il développa ses idées dans un conseil de guerre où se trouvaient les représentants du peuple, Robespierre jeune et Ricord aîné. La réputation qu'il venait d'acquérir au siège de Toulon, et les talents dont il avait fait preuve, soulevèrent toutes les opinions à sa sienne : son plan fut adopté. L'exécution en fut confiée au général Masséna (Dubermion était malade et dans son lit) ; l'armée s'ébranla sur quatre co-

bonnes, et en peu de jours la fameuse position de Saorgio, occupée par vingt mille Piémontais, fut tournée, le col de Tende fut pris, et nos troupes s'établirent dans des positions inexpugnables, sur la chaîne supérieure des Alpes. Ces belles manœuvres prouvèrent aux hommes du métier que le général Bonaparte, déjà si expérimenté dans l'art de conduire un siège, était également capable de diriger les mouvements d'une grande armée.

Peu de temps après, Napoléon fut arrêté à Nice, par ordre du Comité de salut public. On n'a jamais bien connu la véritable cause d'un tel acte de rigueur. La mesure fut exécutée par l'adjudant général Vervin, commandant de gendarmerie, et Aréna, compatriote de Napoléon. Le commissaire ordonnateur Denniée fut chargé de l'examen des papiers du général Bonaparte, dont la détention ne dura que quinze jours, au bout desquels il reprit ses fonctions.

A cette époque, beaucoup de gens de condition, tant en province qu'à Paris, cherchaient, au moyen des ressources qu'offre le commerce, à augmenter la modique fortune que la tourmente révolutionnaire leur avait encore laissée. Une madame de Saint-Ange, d'origine corse, et retirée dans les environs de Marseille, était de ce nombre. Elle calcula assez judicieusement qu'à Nice, où se trouvaient toujours beaucoup de soldats, dont dix sur trente n'avaient ni chemise ni habit, elle pourrait se défaire avantageusement d'une pacotille de toiles et de draps qu'elle avait achetée de contrebandiers; d'autant mieux qu'elle était connue depuis longtemps de la famille Bonaparte. En conséquence, elle confia ses marchandises à un domestique de son père, vieux montagnard corse et ancien marin, rempli de fidélité et de courage, qui l'avait suivie en Provence. Elle l'envoya au jeune général avec une lettre qu'elle eut la précaution d'écrire en italien, en y mêlant quelques mots de patois corse, pour mieux lui rappeler sa patrie. Bartoloméo, tel était le nom de cet ancien serviteur, connaissait, lui aussi, toute la famille Bonaparte, et Napoléon plus particulièrement. En arrivant à Nice, il alla le trouver à son logement, et lui remit la lettre de la signora Catarina; puis, comme les épaulettes et le chapeau de général ne lui en imposaient nullement, en attendant la réponse de Napoléon, il s'assit tranquillement en sa présence.

Quoiqu'il fût à peine huit heures du matin et que ce fût en hiver, le jeune général

était déjà habillé, coiffé, botté, et prêt à monter à cheval. Il est vrai de dire que la poudre était mal étendue sur ses cheveux mal peignés, que son habit, d'un assez gros drap, n'avait pour indiquer sa suprême dignité, qu'un galon d'or sur lequel était brochée, en soie verte, une feuille de chêne, et encore ce galon ne se voyait-il qu'au large collet rabattu sur les épaules, que l'on mettait alors aux habits d'uniforme. Ses épaulettes étaient plus que mesquines; mais son volumineux chapeau à trois cornes avait à lui seul plus de galon que tout le reste du costume; car la coiffure seule indiquait d'une manière distinctive le simple officier, le général et le commandant en chef.

Bartoloméo vit tout cela avec ce coup d'œil rapide qui n'appartient qu'aux gens de sa nation; mais bientôt il eut une bien autre occupation que celle d'examiner son ancienne connaissance, ce fut de lui répondre. Il avait déjà remarqué un changement assez sensible sur la physionomie de Napoléon, tandis qu'il lisait la lettre de madame de Saint-Ange. D'abord un sourire moqueur parut sur ses lèvres minces; ensuite son front se plissa, ses sourcils se rapprochèrent, et, regardant Bartoloméo avec défiance:

—Qu'est-ce que ce grimoire? lui demanda-t-il en repoussant la lettre de sa compatriote.

Ce peu de mots fut articulé en français, à très-haute voix, et de manière à être entendu des officiers qui étaient dans la pièce voisine. Bartoloméo comprit l'intention du général; elle lui déplut.

—*Signor Napolione*, lui répondit-il en italien, quoi qu'il sût parfaitement le français, *non capis coniente a tutto; voi sapete, shè in Corsica noi altri poveri diavoli, non parliamo chè in mostro patois, come lo chimano qui. Fate mi dunque il favore di parlare la nostra cara lingua.* (1)

Napoléon regarda fixement le marin, qui vit bien qu'il était deviné. Néanmoins Bartoloméo, ou plutôt *Tolomeo*, comme on l'appelait dans sa patrie, ne parut pas embarrassé de cette sorte d'enquête.

—Je suis sorti trop jeune de la Corse pour m'exprimer facilement en Italien, répondit tranquillement Napoléon. Je ne vois pas d'ailleurs la nécessité de parler ce *patois* comme tu le dis toi-même, puis-

(1) M. Napoléon, je ne comprends rien du tout; vous savez qu'en Corse, nous autres pauvres diables nous ne parlons que *patois*, comme vous dites ici; faites-moi donc le plaisir de parler notre chère langue.

que la signora Catarina ajouta-t-il, en reprenant la lettre de madame de Saint-Ange, m'annonce que tu habites depuis longtemps la côte de Provence avec elle.

—*Si signor*, répondit celui-ci en clignant un œil et en faisant, de la tête, un petit signe d'intelligence.

—Eh bien ! alors, tu dois savoir parler le français, répliqua Napoléon avec humeur ; que signifie cette affectation, drôle que tu es ?

Toloméo eut peur un moment et la pâleur lui vint au visage ; mais cette impression fut courte ; et, replaçant sur sa tête le bonnet de laine tricolore qu'il avait ôté lorsque Napoléon avait commencé de parler, il reprit avec fierté :

—*Non è bisogno di tanto for la quadra, signor Napolione ; mà basta ! Che riposto duro alla signora Catharina.* (1)

—Savais-tu ce que contenait ceci ? demanda Napoléon en lui montrant la lettre qu'il avait posée sur une table près de lui.

Toloméo fit un geste affirmatif ; mais il ne prononça pas une seule parole.

—En ce cas, reprit vivement Napoléon, en parlant extrêmement haut, tu es plus hardi que je ne l'aurais cru, en venant m'apporter un pareil message ! Figurez-vous, citoyens, ajouta-t-il, en s'adressant aux officiers qui étaient accourus en entendant leur général élever la voix, figurez-vous que ce drôle-là est arrivé ici avec une pacotille expédiée par une de mes compatriotes, qui croit qu'en cette qualité je dois faire acheter, par la république, ses toiles éventées et ses draps brûlés. Il est vrai qu'elle me propose de me payer grassement ma commission. Tenez, voyez, citoyens !...

Il détacha de la lettre de madame de Saint-Ange une petite bande de papier qui y était collée, et sur laquelle étaient cousus des échantillons de toiles et de draps avec les numéros d'indication des pièces, et il ajouta :

—La citoyenne m'offre, comme *pot-de-vin*, la pièce No. 2. Si l'on cherche à me séduire, au moins vous pourrez affirmer que ce n'est pas par la beauté du présent.

Et il indiqua du doigt, aux officiers, un petit morceau de toile jaunâtre, de nature à faire tout au plus des chemises de matelot.

—Quant à toi, poursuivit-il en s'adressant à Toloméo, tu es heureux de n'être

que le porteur de ce message. Allons, drôle, hors d'ici !...

—Parbleu ! s'écria le Corse en parlant tout à coup très bon français, j'ai vu le temps, et il n'est pas encore bien éloigné, où la moitié de cette pièce de toile eût été reçue avec reconnaissance par votre mère, général Bonaparte !

Puis, sans paraître faire attention à ceux qui étaient présents, il reprit d'un ton plus calme :

—Ah ça ! décidément, voulez-vous de ma toile et de mon drap, ou n'en voulez-vous pas ?

—Je n'en proposerais seulement pas à la république de quoi faire une *musette* (1) à nos chevaux d'artillerie, ou une paire de guêtres à nos charretiers d'ambulance, répondit froidement Napoléon, que les insolentes paroles de son compatriote avaient ému visiblement.

—Eh bien ! reprit le Corse d'un ton menaçant je vais aller vendre la pacotille de la signora Catarina aux Anglais : ceux-là, du moins, me payeront avec de bon argent, et non avec de méchants chiffons de papiers comme vous autres.

A ces mots les yeux de Napoléon s'enflammèrent, et d'un accent terrible il s'écria :

—Drôle ! si tu t'avises seulement de le tenter, je te fais fusiller !

—Citoyen général, demanda vivement Junot, que la menace du Corse avait exaspéré, voulez-vous que je jette ce vieux marsouin par la fenêtre ?

Et l'aide de camp, qui s'était servi d'une expression plus énergique, avait fait un mouvement brusque vers Toloméo, qui avait eu l'air de n'y pas faire attention. Le général répondit avec calme :

—Laisse-le aller.

Puis, s'adressant à Toloméo, il ajouta :

—Je te répète que si tu t'avises d'exécuter ta menace, je te fais fusiller sur-le-champ.

—Brrrrrr ! fit le vieux marin en s'élançant sur l'escalier qu'il descendit rapidement, et en proférant un juron provençal à chaque marche.

Puis, arrivé à la porte de sortie, il s'écria de toute la force de ses poumons :

—*Signor Napolione*, si vous essayez de me faire fusiller, faites en sorte que vos hommes ne me manquent pas, je vous le conseille ; car, foi de Corse que je suis, je n'oublierai pas votre réception !

(1) Il n'est pas besoin de vous tant divertir de moi, M. Napoléon ; mais c'est assez ! Quelle réponse ferai-je à madame Catherine ?

(1) Espèce de petit sac de toile que l'on suspend au cou des chevaux pour leur faire manger l'avoine lorsqu'ils ne sont pas à l'écurie.

Junot voulut courir après lui ; Napoléon l'en empêcha en lui disant :

— Laisse-le, te dis-je ; c'est un vieux fou ; je parlerai au commandant du port, qui saura bien s'opposer à ce qu'il puisse accomplir sa menace.

Bartoloméo sut en effet que le général l'avait signalé comme contrebandier ; mais cela ne l'empêcha pas d'aller vendre, comme il l'avait annoncé, les toiles et les draps de madame de Saint-Ange aux Anglais, qui les lui payèrent en bonnes guinées. Quant à Napoléon, il pardonna et oublia même les paroles plus qu'inconvenantes échappées à son compatriote en présence des officiers de son état-major, bien que ceux-ci ne lui eussent pas gardé le secret.

Après l'affaire de Bartoloméo, dans laquelle Napoléon avait manifesté son désintéressement, les représentants du peuple à l'armée d'Italie, qui eurent connaissance de ce fait, furent très enthousiasmés de ce qu'ils appelaient le *civisme* du citoyen Bonaparte. Il paraît que ce genre de *civisme* n'était pas moins rare en ce temps-là qu'à toute autre époque.

Pendant l'hiver, il fit plusieurs courses sur les côtes de Toulon et de Marseille pour inspecter les arsenaux et les batteries. La réaction qui suivit la révolution du 9 thermidor fut peut-être plus violente dans le Midi que dans toute autre partie de la France. Les représentants du peuple en mission dans la Provence, la favorisaient : elle triompha.

Sur ces entrefaites, un corsaire français amena dans le port de Toulon une prise espagnole qui avait à bord une vingtaine d'émigrés parmi lesquels étaient plusieurs membres de la famille Chabillant. Un rassemblement tumultueux se porta aux prisons pour les égorger. Ce fut en vain que les représentants Mariette et Chambon harangèrent la multitude, lui promettant de faire juger ces émigrés. Devenus eux-mêmes suspects, on ne les écouta plus. Des cris menaçants s'élevèrent contre eux, la garde accourut, elle fut repoussée. Napoléon, qui par bonheur se trouvait dans la ville, reconnut parmi les chefs de l'émeute plusieurs canonniers, qui avaient servi sous ses ordres l'année précédente ; ceux-ci l'entourent et imposent silence au peuple. Napoléon parle, promet que les émigrés seront jugés le lendemain matin, et parvient ainsi à calmer les esprits. Mais, dans la nuit, il fait placer les émigrés dans des caissons du parc, et les fait sortir de la ville comme un convoi d'artillerie ;

un bateau les attendait dans la rade d'Hyères ; ils s'embarquèrent et furent sauvés.

C'était, comme on voit, le temps où la réaction thermidorienne était dans toute sa fureur : elle destituait, elle emprisonnait, elle égorgeait ; et, après avoir assouvi ses vengeances sur les terroristes, elle poursuivait les républicains. Napoléon, qui toujours avait chéri la cause nationale, ne fût pas plus épargné que les autres. Le représentant Aubry, proscrit au 31 mai, était un de ces hommes qui, en rentrant dans la Convention, avaient promis d'oublier le mal que leur avait fait le système de la terreur ; mais il prouva bientôt qu'il n'avait pas perdu le souvenir de ses persécutions. Il destitua des généraux républicains, et nomma à leur place des royalistes avoués. Napoléon, alors âgé de vingt-cinq ans, et le plus jeune des généraux d'artillerie de l'armée, fut porté sur le tableau des généraux d'infanterie. Ce déplacement était une sorte de destitution ; il écrivit pour réclamer on ne lui répondit pas. Il quitta l'armée d'Italie et vint à Paris pour faire valoir ses droits. En passant par Châtillon-sur-Seine, il s'arrêta chez le père du capitaine Marmont, qu'il avait connu jadis. Pendant ce temps, arrivèrent les événements du premier prairial. La tranquillité était rétablie à Paris lorsqu'il y vint et se présenta chez Aubry ; il lui fit observer qu'ayant commandé l'artillerie de siège à Toulon et celle de l'armée d'Italie depuis deux ans, il lui serait pénible de quitter un corps dans lequel il avait toujours servi. Ce représentant, qui, sans avoir rendu de services en campagne, s'était élevé du grade de capitaine d'artillerie à celui du général de division et d'inspecteur de son armée, accueillit fort mal la réclamation du vainqueur de Toulon. Aux observations les plus pressantes, il ne répondit à Napoléon qu'en lui opposant avec aigreur sa grande jeunesse.

— On vieillit sur les champs de bataille ! lui répliqua celui-ci ; et moi, citoyen général, j'en arrive !

Le mot était digne et piquant, car Aubry n'avait jamais vu le feu. Napoléon indigné, se retira et envoya sa démission au moment même où dans sa fureur Aubry allait lui envoyer sa destitution.

En attendant, la position de Napoléon, privé de fortune et de traitement, devint fort pénible. Un de ses camarades, le général Tilly, lui prêta vingt-cinq louis. Il eut bientôt l'occasion de reconnaître ce service : ce fut dans l'affaire de Babœuf. Celui qui devait peu d'années après habi-

ter les Tuileries, logeait alors dans un modeste hôtel garni, rue des Fossés-Montmartre, tenu par le sieur Grégoire, qui occupait encore en 1814 l'hôtel Richelieu, situé rue Neuve-Saint-Augustin, presque en face de la rue d'Antin. Outre le général Tilly et Bourrienne, qui avaient été ses camarades à l'école de Brienne, on cite parmi les personnes qui formaient à cette époque la société ordinaire de Napoléon, M. Langlès, l'orientaliste, et madame de Pernon, mère de la duchesse d'Abrantès. Il dînait alors très-souvent au restaurant des Frères-Provençaux, qui n'était pas à cette époque, comme il le fut depuis, un des plus somptueux restaurants de Paris. Nous tenons de l'ancien chef de cet établissement, M. Manaye, que Napoléon y prenait souvent ses modestes repas avec d'autres officiers. Triste, rêveur, méditatif, laconique surtout, il payait à part son écot, et avait pour habitude d'envelopper dans la carte à payer le montant de sa dépense, et d'en séparer le peu de monnaie qu'il destinait au garçon. Il portait lui-même cet argent au comptoir, et le remettait à la maîtresse de l'établissement sans jamais lui adresser la parole. Le plus ordinairement il se retirait seul et avant ses camarades. Jamais le montant de son dîner ne dépassa un petit écu (trois francs). Aussi, plus tard, quand le restaurateur eut appris que le général Bonaparte avait souvent mangé chez lui, il disait ingénument qu'il n'aurait jamais pensé que parmi les nombreux militaires qui venaient dîner dans son restaurant, celui qui ne parlait jamais et qui dépensait si peu pût devenir un si grand général.

C'était dans ce même établissement que Napoléon, plein d'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre du Théâtre-Français et d'estime pour leurs dignes interprètes, dînait quelquefois avec Talma. La conversation du célèbre tragédien, qui parlait si bien de son art, avait beaucoup d'attrait pour lui. Il y trouvait une douce distraction aux grandes pensées qui l'occupaient ; son regard s'animait en écoutant le comédien ; déjà il voyait en lui une illustration française, et tout ce qui honorait le pays trouvait dans son âme une prompte et vive sympathie ; aussi était-il moins rêveur et moins laconique avec lui. Le grand artiste Talma a souvent entretenu ses amis de ces petits dîners, dont il ne parlait jamais qu'avec émotion. On sait avec quelle bienveillance l'empereur le traita dans tous les temps. Plusieurs fois il paya les dettes du célèbre acteur, et regretta tou-

jours de ne pouvoir lui donner la croix d'honneur, retenu qu'il était par un sentiment exquis des convenances.

En arrivant à Paris, au mois de juin 1794, Napoléon avait trouvé la France épouvantée du passé, mais plus épouvantée encore de l'avenir incertain qui était devant elle. Le pays sortait de l'état de crise dans lequel le gouvernement révolutionnaire l'avait tenu pendant trois ans. Malgré les éclatants services qu'il avait rendus au siège de Toulon, le jeune général avait éprouvé d'affreuses injustices. A cette époque il avait eu à supporter toutes les souffrances à la fois. Sans état, sans fortune, sans ressources, l'âme froissée par la pauvreté de sa famille qu'il avait laissée à Marseille, malade du chagrin dont le génie ne préserve pas les grands hommes, même à vingt-cinq ans, l'imagination sans cesse en travail, il se consumait en plans vides, et chaque soir, en s'endormant, il formait cent projets dont l'Orient était toujours le théâtre.

—Il serait étrange, disait-il en souriant, qu'un pauvre Corse devint roi de Jérusalem !

Si le nom de l'Inde était prononcé devant lui :

—C'est dans ce lieu, interrompait-il, qu'on attaquerait efficacement la puissance des Anglais !

Enfin, un jour, il prend sur lui d'adresser au Comité de salut public un projet pour la restauration de l'état militaire dans l'empire turc, qu'il se charge d'accomplir, lui, avec quelques officiers qu'il désigne. Il prouve l'utilité dont cet établissement doit être à la Porte Ottomane et à la nation française. On ne lui répond même pas. Cependant, si un commis eût mis au bas de cette note : *Accordé*, ce mot eût changé peut-être la face de l'Europe.

Le temps, pour Napoléon, continuait donc de s'écouler dans des déceptions douloureuses, lorsqu'un grand événement vint tout à coup le jeter sur la scène du monde. La journée du 13 vendémiaire se préparait. C'était cette journée qui devait commencer l'influence qu'il allait exercer sur le pays, et devait être la cause première de sa haute fortune.

Le gouvernement monstrueux qui administrait alors la France ne pouvait exister plus longtemps. Une commission présidée par Sieyès avait été chargée de rédiger une nouvelle constitution. Celle de l'an III, dont ce célèbre conventionnel fut le principal auteur, établissait un conseil législatif de cinq cents membres, et un con-

seil des anciens comme chambre de révision. Ces conseils devaient se renouveler par tiers tous les ans. Le pouvoir exécutif était confié à un Directoire composé de cinq membres, se renouvelant par cinquième chaque année, et entièrement soumis au pouvoir législatif ; en outre la Convention, craignant l'influence de ses adversaires dans les élections, rendit un décret qui conservait dans les nouvelles assemblées, pour cette fois seulement, les deux tiers de ses membres ; mais telle était l'aversion que les Parisiens avaient pour le parti jacobin, qu'ils virent seulement dans ces mesures des moyens détournés de conserver illégalement un pouvoir odieux. Paris comptait quarante-huit sections ; elles avaient chacune un bataillon de garde nationale ; et, sur ces quarante-huit bataillons, trente étaient décidés à repousser également et les conventionnels et leurs décrets. La convention résolut donc d'employer la force pour assurer l'exécution de ses volontés. De leur côté, les sections se proposaient de tout employer pour obliger la convention de se dissoudre.

Pendant ce temps, Napoléon beaucoup plus occupé de la guerre contre l'étranger que de la politique intérieure, prenait peu d'intérêt à ces débats. Il était, dans la soirée du 12 vendémiaire 1795, au théâtre Feydeau, lorsqu'on l'instruisit des événements qui se passaient. Il fut curieux d'observer de plus près la marche des affaires, et, pour cela, se rendit aux tribunes publiques de la Convention. Cette assemblée, avertie des périls qu'elle courait, était en train de délibérer sur les moyens de les prévenir. Les orateurs rejetaient sur le général Menou, alors commandant en chef de l'armée de l'intérieur, toutes les fautes qu'on avait à se reprocher et le faisaient décréter d'accusation. Mais ce n'était pas tout que de sacrifier un homme, il fallait sauver, avec l'assemblée, la révolution compromise. On cherche un officier général qui ose le tenter. On parle de Barras ; d'autres noms sont mis en avant ; celui de Bonaparte, prononcé par quelques représentants qui se souviennent de Toulon, et peut-être par Barras lui-même, va frapper, sur le devant d'une tribune, l'oreille d'un jeune homme pâle, maigre, défait, mal vêtu, mal poudré, qui semblait prêter une oreille attentive aux débats : c'était Napoléon ! On l'interpelle on lui offre le commandement des troupes dont la Convention peut disposer. Napoléon semble un moment indécis ; mais ses sentiments particuliers, ses vingt-cinq

ans, sa confiance en ses forces et sa destinée le décident ; il accepte. Dès ce moment son activité s'éveille. Il se transporte à l'instant même dans un cabinet des Tuileries, où était Menou, pour obtenir de lui les renseignements nécessaires sur les forces et la position des troupes. Napoléon expédie en toute hâte un chef d'escadron du 21<sup>e</sup> chasseurs (Murat), avec trois cents chevaux, à la plaine des Sablons, pour en ramener les quarante pièces d'artillerie qui s'y trouvent. Cet officier y arrive à trois heures du matin ; il s'y rencontre avec une colonne de la section Lepelletier, qui vient, elle aussi pour s'emparer du parc. Mais Murat est à cheval et en plaine. Les sectionnaires jugent que toute résistance est inutile, et se retirent. Deux heures après, les quarante pièces de canon, conduites par Murat entraient dans les Tuileries.

L'armée conventionnelle se composait de cinq mille hommes. Il n'en fallait pas tant pour apaiser une émeute ; mais ce n'était pas trop pour résister à une garde nationale bien déterminée, bien armée et bien fournie de canons. On renforça ces cinq mille hommes de quinze cents volontaires organisés en trois bataillons. Enfin Napoléon fit porter des fusils dans le château des Tuileries, pour en armer les conventionnels eux-mêmes, en cas de besoin. L'issue de l'attaque ne pouvait être douteuse ; les sectionnaires n'avaient pas de chefs connus.

Cependant le danger devenait plus pressant. On discutait beaucoup dans le sein de la Convention, mais on ne décidait rien. Les uns voulaient qu'on déposât les armes et qu'on reçut les sectionnaires comme jadis les sénateurs romains reçurent les Gaulois ; d'autres voulaient qu'on se retranchât sur les hauteurs de Saint-Cloud, au lieu dit l'*ancien Camp de César*, pour y attendre l'armée des côtes de l'Océan. La majeure partie opinait pour qu'on envoyât des députations aux quarante-huit sections, afin de leur faire des propositions de paix. Il arriva alors ce qui arrive dans toutes les crises semblables, on ne s'entendit pas et le temps se passa ainsi.

Le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), les sections marchèrent sur les Tuileries ; une de leurs colonnes, débouchant par la rue Saint-Honoré, attaqua sur le point où se trouvait Napoléon. Il ordonna à ses canonniers de faire feu ; les sectionnaires se sauvèrent ; on les poursuivit. Ils s'arrêtèrent sur les degrés de l'église Saint-Roch, et recommencèrent la fusillade.

Une seule pièce de canon avait pu être conduite dans l'impasse étroite du Dauphin, situé en face de l'église ; elle tira sur les insurgés. Ce seul coup suffit pour les disperser entièrement. La colonne qui déboucha par le Pont-Royal n'eut pas plus de succès ; en une heure et demie tout fut décidé, et la victoire resta au parti que Napoléon avait défendu. Le soir, Paris était tranquille ; force était restée aux pouvoirs établis.

Quant Napoléon reparut dans le sein de la Convention, il fut salué comme le sauveur de l'assemblée, de la république et de la révolution. Barras lui-même déclara que le jeune général, par ses dispositions savantes, avait tout fait. Il est vrai de dire que Napoléon ne s'était pas éparigné : sur la place du Carrousel, il avait eu son cheval blessé sous lui. Le président de la Convention lui donna l'accolade fraternelle, et le lendemain, le député Fréron, s'écriait à la tribune nationale :

—N'oubliez pas que le général Bonaparte n'a eu qu'un moment pour faire les dispositions savantes dont vous avez vu les effets !

De l'assemblée nationale, le nom de Bonaparte passa dans les journaux, et sortit ainsi de l'obscurité qui l'avait enveloppé.

Le lendemain, la Convention décréta que les auteurs ou complices de la révolte sectionnaire seraient jugés par un conseil de guerre. On dut craindre des vengeances éclatantes ; mais on fit plus de bruit que de mal. Cependant deux individus furent exécutés : l'émigré Lafond, l'un des commandants sectionnaires, et Lebois, président de la *section du Théâtre Français*. Menou fut de même mis en jugement, comme *accusé de trahison* ; mais Napo-

l'éon déclara hautement que, si ce général méritait la mort pour avoir parlementé avec la *section Lepelletier*, les représentants du peuple qui l'accompagnaient alors la méritaient aussi. Dans cette circonstance, l'intérêt que porta à Menou son successeur victorieux, et la composition du conseil de guerre, présidé par le général Loison, le tirèrent de ce mauvais pas ; il fut acquitté.

Quelques jours après, c'est-à-dire le 16 octobre, Napoléon fut promu au grade de général de division, et le 26 du même mois, à celui de *général en chef de l'armée de l'intérieur*. Il n'y avait pas alors de rang militaire plus élevé dans l'Etat.

Cette faveur insigne qui éclatait tout à coup sur un homme nouveau, et le contraste de sa jeunesse avec la haute position qu'il venait d'atteindre, devaient nécessairement fixer l'attention sur lui. Il était à peine âgé de vingt-six ans. Sa taille était petite et grêle, sa figure creuse ; de longs cheveux sans poudre lui tombaient de chaque côté du front, et se rattachaient en queue derrière sa tête. L'uniforme de général de brigade dont il était encore vêtu se ressentait de la fatigue des bivacs. Les broderies du grade s'y trouvaient représentées dans toute leur simplicité républicaine, par un petit galon de soie qu'on appelait alors *système* ; en un mot, son extérieur n'avait rien d'imposant, si ce n'était la fierté de son regard. En le voyant, on se demandait qui il était, d'où il venait, par quels services antérieurs il s'était recommandé. Personne ne pouvait répondre, excepté les députés de la Convention, ses aides de camp, et les représentants du peuple qui avaient été à Toulon.

(A continuer.)



## AVIS CHARITABLES DONNES A L'ABRI DES RIDEAUX

PAR MADAME CAUDLE. (1)

## QUATRIÈME CHAPITRE.

(On a fait sortir M. Caudle du lit pour qu'il se rendit caution de M. Prettyman qui avait été mis au violon.)



—M. Caudle, je n'ignorais pas que vous en viendrez-là. Je vous l'ai dit, lorsque vous vous êtes associé à ces précieuses Allouettes. Faire sortir les gens de leur lit à toute heure de la nuit, pour se porter caution pour un tas de bons à rien qui ne sont jamais si heureux que lorsqu'ils ont conduit un honnête homme à sa perte !! J'aimerais à savoir que vont dire de vous les voisins, qui ont vu des hommes de police frapper à votre porte à deux heures du matin ? Ne me dites pas que Prettyman a été maltraité ; ce n'est pas un homme comme lui qui soit susceptible d'être maltraité. Et puis vous, vous allez vous rendre caution pour lui ! Je sais où tout cela va aboutir : il se sauvera, et il ne vous restera plus qu'à payer. A quoi donc que cela me sert à moi de travailler comme une négresse pour épargner quelques deniers, si vous prodiguez les piastres pour vos précieuses Allouettes ?

—Vous allez avoir un beau rhume demain matin, après être sorti de votre lit tout chaud par un temps semblable ; mais n'allez pas vous attendre d'être soigné par moi, ah non !—Je ne vous donnerai pas même une cuillerée de gruau.

—Il me semble que vous avez assez d'autres moyens de dépenser votre argent sans aller le jeter au vent pour un tas de polissons et de perturbateurs de la paix publique. Vous avez beau dire que vous n'avez pas prodigué votre argent, vous avez beau dire que non, moi je dis que si. C'est sûr que Prettyman va se sauver ; ça n'a pas de bon sens de croire qu'il va attendre son procès ; et vous paierez votre

cautionnement. Ne me dites pas qu'il n'y a pas de procès pour ces sortes d'affaires, parce que je sais bien moi qu'il y en a ; ça n'est pas seulement pour s'être querellé avec un homme de police qu'il a été empoigné. On n'empoigne pas les gens pour si peu. Non, c'est pour vol, vous dis-je, c'est pour vol ou pour quelque chose de pis, peut-être.

—Et comme vous vous êtes porté caution pour lui, on aura bien raison de croire que vous ne valez guère mieux que lui.

—Ne me dites pas que vous ne pourriez vous abstenir de cautionner pour lui ; il fallait vous conduire comme un homme respectable, et le laisser aller en prison.

—A présent qu'on sait que vous êtes l'ami d'ivrognes et d'autres personnes dissolues, vous ne resterez pas une nuit tranquille dans votre lit. Ce n'est pas qu'il y aurait grand mal à ce qu'il vous arrivât quelque chose à vous, mais c'est par rapport à votre pauvre femme. Comme de raison, toute cette dégoûtante affaire va paraître tout au long dans les journaux, et votre nom va y figurer. Ça ne me surprendrait pas du tout si les journaux donnaient même votre portrait comme ils font généralement pour les habitués des prisons. Voilà un joli héritage que vous laisseriez là à vos enfans ! C'en est assez, j'en suis sûre, pour les engager à changer de nom. Non, je ne dormirai pas ; il vous sied bien, ma foi, de dire, dormez, dormez donc, après tout le tracassé que vous avez fait ce soir. Mais, non, je ne dormirai pas, M. Caudle, sûrement non.

*Sa volonté, je n'en doute pas, dit Caudle, était bien forte ; mais la nature l'éclaircissait davantage, et ma femme dut s'endormir ; ce qui me valut un chapitre comparativement court.*

## CINQUIÈME CHAPITRE.

(M. Caudle est demeuré en bas avec un ami jusqu'à deux heures du matin.)

—En voilà une belle heure, M. Caudle pour se mettre au lit ! Ouf !

(1) Suite. Voir notre dernière livraison.

—Et puis c'est que vous êtes froid, froid comme de la glace ; c'est assez pour me faire attrapper mon coup de mort, c'est sûr. Quoi ? *Je n'aurais pas dû mettre le charbon sous clé !* Si je ne l'avais pas fait je suis convaincue que cet individu-là se serait resté toute la nuit. Tout ça, c'est bel et bon, M. Caudle, d'amener du monde à la maison,—Mais j'aimerais auparavant que vous vous informassiez de ce qu'il y a pour souper. Ces magnifiques côtelettes de porc nous auraient servi pour notre dîner de demain,—et maintenant il n'en reste plus. Je ne puis plus soutenir la maison avec l'argent que vous me donnez, et je ne saurais l'essayer, si vous amenez ici une armée d'affamés pour piller le buffet.

—Je ne sais pas trop quels sont ceux qui vous donneraient à souper, si vous en aviez besoin ; car cela ne peut tarder, vous aurez besoin bien vite que l'on vous donne à souper, si vous ne changez pas de conduite. Ne m'interrompez pas ! je sais que j'ai raison. On commencera par manger tout ce que vous avez, et puis on rira de vous, je connais si bien le monde ! Non, M. Caudle, je ne pense pas mal de tout le monde ; ne dites pas cela. Mais je ne puis voir disparaître ainsi des côtelettes de cochon, sans me demander où cet état de choses et cette conduite vont nous conduire, si ça continue ? Et puis, ce monsieur, il lui fallait des cornichons, s'il vous plaît ! Ce n'était pas assez pour lui que du chou mariné !—Non, M. Caudle, je ne vous laisserai pas dormir. Vous avez belle grâce à me dire de vous laisser dormir, après m'avoir tenue éveillée jusqu'à présent. *Pourquoi n'ai-je pas dormi ?* Comment vouliez-vous que je dormisse, quand je me représentais cet homme en bas qui vous ruinait en substance en buvant votre brandy ? car, s'il vous plaît, monsieur ne pouvait se contenter de gin, c'était trop vulgaire ! Ma parole, M. Caudle, vous méritez d'être riche, millionnaire ; vous avez des amis si distingués : dites donc un peu, qui est-ce qui vous donne du brandy à vous quand vous sortez ?

—Non, ma foi, monsieur ne pouvait se contenter de mes choux marinés—et je voudrais savoir qui en fait de meilleurs—il lui fallait encore des noix. Et vous, comme un imbécille—tenez n'essayez pas à m'arrêter, Mr. Caudle ; une pauvre femme à votre avis, serait foulée aux pieds qu'elle n'aurait pas le droit de desserrer les dents—oui, vous, comme un imbécille—j'aimerais à savoir qui en ferait autant pour vous

—je le répète, vous avez été comme un imbécille exiger que la fille allât chercher des noix. Et par une nuit pareille encore ! quand il y a un pouce de neige sur la terre ? Oui ; vous avez de nobles sentiments, Mr. Caudle, oui en vérité, mais le monde ne vous connaît pas comme je vous connais, moi—de nobles sentiments, parole d'honneur ! pour avoir le cœur de faire sortir cette pauvre fille, malgré que je nous aie dit à vous et à votre ami aussi, la brute qu'il est !—que la pauvre enfant avait le rhume et des engelures aux orteils. Mais je prévois les conséquences de tout ceci ; elle fera une maladie, et puis nous recevrons un joli compte du docteur. Et vous le paierez, c'est moi qui vous le dis, car pour moi, je ne le paierai certainement pas.

—*Vous voudriez être mort !* Oh ! parbleu, c'est très-facile. Il me semble que je pourrais bien le désirer un peu, aussi moi. Ne jurez pas ainsi d'une manière effroyable.—ne craignez-vous pas que le lit ne s'entr'ouvre et ne vous engloutisse ? Et ne roulez pas ainsi ; ça ne remédiera à rien, ça ne rapportera pas les côtelettes de cochon, et le brandy que vous avez ingurgité tous les deux. Oh ! je le sais ! j'en suis sûre ; je ne me le suis rappelé qu'après être au lit,—et s'il n'avait pas fait si froid, vous m'auriez vu descendre, je vous en assure,—je me le suis rappelé, et j'ai passé deux heures misérables, que j'avais laissé la clé dans le buffet,—et je le sais—je m'en suis aperçu à votre manière quand vous êtes entré dans la chambre—je sais que vous avez entamé l'autre bouteille. Dans tous les cas, j'ai une consolation : vous m'aviez dit d'envoyer chercher du meilleur brandy—tout ce qu'il y a de meilleur—pour votre autre ami qui est venu ici mercredi dernier. Ha ! ha ! C'était du brandy anglais, de la qualité la moins chère—et j'espère que demain matin vous allez être gentiment malades tous les deux.

—Il ne reste plus que les os des côtelettes ; mais vous n'aurez pas d'autre chose à dîner, je vous le dis. C'est affreux que ces pauvres enfants se passent de dîner,—mais il faut bien qu'ils expient le crime d'avoir un tel père.—Quatre côtelettes de cochon, et une chopine de brandy ! Une chopine de brandy, et quatre côtelettes de cochon ! Ah !

## SIXIÈME CHAPITRE.

(Mr. Caudle s'est permis de prêter à une de ses connaissances le parapluie de la famille.)

—Voilà le troisième parapluie de perdu depuis Noël. *Qu'est-ce que vous pouviez faire ?* Pardieu ! le laisser aller à la pluie. Je suis bien certaine que votre cher ami n'avait rien sur lui de susceptible d'être gâté. *Attraper le rhume !* Ah, oui dà ! Il n'a pas l'air assez délicat pour cela. D'ailleurs, il valait mieux qu'il prit un rhume que d'emporter notre unique parapluie. Entendez-vous la pluie, Mr. Caudle ? Dites-donc, entendez-vous la pluie ? l'entendez-vous fouetter les vitres de la croisée ? Bah ! vous ne m'en imposerez pas ; vous ne me ferez pas accroire que vous dormez par un orage pareil ! Entendez-vous, je vous dis ? Ah ! vous l'entendez ! Eh bien, voilà une averse qui va durer, je pense, au moins pendant six semaines, et il n'y aura pas moyen de sortir de la maison pendant tout ce temps-là. Pooh ! ne me prenez pas pour une folle, Mr. Caudle, ne m'insultez pas. Lui ! nous remettre le parapluie ! On dirait que vous êtes né d'hier. Comme si jamais quelqu'un avait rendu un parapluie ! Là... entendez-vous ? De plus fort en plus fort—et cette pluie battante dure six semaines—toujours six semaines, et puis... point de parapluie !

—Faites-moi donc l'amitié de me dire comment vont faire les enfants pour aller à l'école demain ? Je suis décidée à ce qu'ils n'y aillent pas par un temps semblable. Non ; ils resteront à la maison, et n'apprendront plus rien—les pauvres petits !—plutôt que d'y aller et de se mouiller. Et quand ils se font devenus grands, savez-vous, Mr. Caudle, qui ils auront à remercier s'ils ne savent rien !—qui, je vous le demande—si ce n'est leur père ? Les gens qui n'ont point d'entrailles pour leurs enfants ne devraient jamais devenir pères.

—Mais je sais bien pourquoi vous avez prêté le parapluie. Oh ! oui ; je le sais parfaitement bien. Je devais aller prendre le thé demain chez ma chère maman,—vous le saviez ; et vous l'avez fait exprès. Né m'interrompez-pas ; vous n'aimez pas que j'aïlle là, et vous employez les moyens les plus mesquins pour m'en empêcher. Mais ne vous inquiétez pas, Mr. Caudle ; Non, monsieur, quand même la pluie tomberait à pleines tonnes, ça ne fera que m'engager à aller chez maman. Non ; je

ne veux pas prendre un cab. Où voulez-vous donc que je trouve l'argent pour cela ? Vous avez vraiment des idées bien raffinées à votre beau club. Un cab, en vérité ! qui coûterait trente sous au moins—trente sous !—un écu ! car il faut revenir. Des cabs, vraiment ! mais je voudrais bien savoir qui est-ce qui les paiera ? quant à moi, je ne le puis pas ; et vous non plus, j'en suis sûre, si vous continuez ce train de vie ; si vous persistez à jeter votre bien au vent, et à faire des gueux de vos enfants à force d'acheter des parapluies !

—Entendez-vous la pluie, M. Caudle ? Dites-donc, entendez-vous la pluie ? Mais ça m'est égal—j'irai demain chez maman : oui, j'irai, et qui plus est, j'irai à pied tout le long du chemin—et vous savez que ça sera mon coup de mort. Ne m'appellez pas folle—c'est vous qui êtes un fou.—vous savez que je ne puis porter de claques ; et sans parapluie — l'humidité va me donner le rhume, ça me fait toujours cet effet-là. Mais ça ne vous occupe guère, n'est-ce pas ? Oh ? non, pas le moins du monde.—Je puis bien garder le lit, et je suis sûre que cela va m'arriver, sans que cela vous dérange—et puis le docteur—quel joli compte il va nous faire. J'en serais contente ! Ça vous apprendra à prêter encore vos parapluies. Je ne serais pas surprise si j'attrapais mon coup de mort ; non ! et c'est bien pour cela que vous avez prêté le parapluie ! Il n'y a pas de doute !

—Et mes hardes ! dans quel état je vais les mettre en sortant par un temps pareil ! Ma robe et mon chapeau seront gâtés à tout jamais. *Est-ce que je ne ferais pas mieux de ne pas les mettre alors ?* Je vous dis, Mr. Caudle, que je veux les mettre, moi ! Non, Mr. je ne sortirai pas en guenilles pour vous plaire à vous ni à qui que ce soit. Dieu sait !—que ce n'est pas souvent que je sors ; le fait est qu'il n'y a pas de différence entre une esclave et moi ; oui, il y en a une, l'esclave est plus heureuse que moi ; mais quand je sors, Mr. Caudle, je veux paraître et me montrer comme une dame. Oh ! cette vilaine pluie—s'il n'y en a pas de reste pour briser les vitres.

—Ah ! mon Dieu ! je ne puis pas penser à demain sans avoir le frisson. Comment je vais m'y prendre pour aller chez maman, pour le sûr, je n'en sais rien. Mais quand je devrais en crever, j'irai. Non Mr. je ne veux pas emprunter de parapluie. Non ; et je ne veux pas non plus que vous en achetiez. Tenez, Mr. Caudle, écoutez bien un peu ce que je vais vous

dire : si vous apportez à la maison un autre parapluie, je le jeterai dans la rue. Il me faut mon propre parapluie, ou rien du tout.

—Ah ! quand je pense que ce n'est que la semaine dernière que j'ai fait mettre une poignée neuve à ce même parapluie. Ma foi, si j'avais su ce que je sais aujourd'hui, il n'aurait jamais eu de poignée, je vous en assure. Allez donc payer pour faire mettre des poignées neuves pour faire rire de vous par les autres. C'est bon, c'est bon, donnez si vous voulez. Vous ne pensez guère à votre pauvre femme qui souffre et à vos chers enfants ; vous ne songez qu'à prêter des parapluies.

—Ah ! les hommes ! — s'appeler rois de la création ! — en voilà de beaux rois qui ne peuvent pas même prendre soin d'un parapluie !

—Je sais que cette course de demain va me donner mon coup fatal. Mais c'est ce que vous souhaitez—oh ! alors vous pourrez tout à votre aise aller à votre club, et faire ce qui vous plaira—et alors, comme mes pauvres enfants seront bien traités ! — mais alors aussi, vous, Mr. Caudle, combien vous serez heureux ! Chut, chut, taisez-vous, je sais que vous serez heureux—sinon, vous n'auriez jamais voulu prêter le parapluie !

—Vous avez affaire en Cour jeudi ; comme de raison, vous ne pourrez vous y rendre. Non, vous avez beau dire, vous n'avez pas l'habitude de sortir sans parapluie. Vous pouvez perdre cette dette si vous voulez, ça m'est égal ; ça ne sera pas tout que de gâter vos hardes— il vaut mieux que vous la perdiez : ceux-là méritent bien de perdre leurs bonnes dettes qui prêtent leurs parapluies !

—Mais comment ferai-je moi, pour aller chez maman sans parapluie ? Oh ! ne me dites pas que j'ai dit que j'irais quand-même—ce n'est pas la question, non, non, non. Maman va croire que je l'oublie, et le peu d'argent qu'elle devait nous laisser, nous ne l'aurons plus—parce que nous n'avons pas de parapluie.

—Et les enfants ! ces chers petits ! Ils vont se mouiller d'outre en outre : car, ils ne resteront pas à la maison— il ne faut pas qu'ils oublient ce qu'ils ont appris ; c'est à peu près tout ce que leur père leur laissera, j'en suis bien sûre. Mais, ils iront à l'école. Ne me dites pas que j'ai dit qu'ils n'iraient pas ; vous êtes si obstiné, Caudle, que vous aigririez le caractère d'un ange ! Ils iront à l'école, je vous dit ; souvenez-vous de cela. Et s'ils attrappent

leur coup de mort, ce n'est pas ma faute— ce n'est pas moi qui ai prêté le parapluie.

*Enfin, écrit Mr. Caudle, je m'endormis ; et je rêvai que le ciel était changé en coton vert, avec des baguettes de baleine ; je rêvai, de fait, que le monde entier roulait et tournoyait sous la calotte d'un énorme parapluie..*

#### SEPTIÈME CHAPITRE.

*(M. Caudle s'est permis une réflexion sur son dîner du jour : du mouton froid, et pas de pudding. Mme Caudle prend la défense du mouton.)*

—En vérité ! Eh bien ! qu'aurons-nous ensuite ? Il n'y a plus rien de bien, à présent, non, rien du tout. Vous ferez mieux d'avoir quelqu'autre personne pour tenir votre maison. Je n'en suis plus capable, moi, à ce qu'il paraît à présent ; je ne fais que nuire ici : je serais mieux de prendre les enfants, et de m'en aller.

—*Qu'est-ce que j'ai à grogner, à présent ?* Vous avez belle grâce à le demander ! Je serais mieux morte que—tenez, là—Mr. Caudle ; vous y voilà encore ! Je parlerai, Mr. Ce n'est pas souvent que j'ouvre la bouche, le bon Dieu le sait ! Mais vous n'aimez à entendre parler que vous-même. Vous auriez dû vous marier à une négresse, et non pas à une femme respectable.

—Vous irez, vous, rôder en tonnant et jurant contre toute la maison et pendant toute la journée, et, moi, je ne pourrai pas dire un mot ! Dites-moi donc un peu, d'où voulez-vous que nous venne du pudding tous les jours ? Vous montrez un bel exemple à vos enfants, oui vraiment, toujours vous plaindre, et lever le nez en l'air avec dédain à la vue d'un superbe morceau de mouton froid, parce qu'il n'y a pas de pudding ! Vous vous y prenez parfaitement pour leur donner le goût des extravagances—vous leur donnez de jolies leçons pour leur apprendre à entrer dans le monde. Connaissez-vous le prix d'un pudding ; ou croyez-vous qu'il entre tout seul par la fenêtre ?

—Vous n'aimez pas le mouton froid. Vous devriez en rougir davantage, Mr. Caudle. Vous avez, sans doute, l'estomac d'un milord. Non, Mr ; il ne me plait pas de mettre le mouton en hachis. Ça vous est facile à dire, à vous : fricassez-le ; mais je sais bien, moi, tout ce que perd le mouton à être fricassé : ça fait un dîner de moins, dans le moins des moins. Oh ! oui, j'ose dire ; les autres peuvent bien

avoir des puddings avec du mouton froid. Je n'en doute pas ; et les autres faire banqueroute aussi. Mais si jamais vous paraissez sur la gazette, ce ne sera pas *ma* faute—non ; je ferai mon devoir comme il convient à votre épouse, M. Caudle ; vous ne pourrez jamais dire que c'est la faute de votre femme et de sa négligence si vous devenez gueux. Non ; vous pouvez prendre une mine réchignée devant cette viande froide—ha ! j'espère que vous ne verrez jamais le jour où vous désireriez avoir du mouton froid comme celui que nous avons eu aujourd'hui ! et vous pouvez me menacer d'aller dîner à l'hôtel ; mais avec les moyens que nous avons aujourd'hui, jamais vous n'aurez de moi une bouchée de pudding. Vous n'aurez pas autre chose que du mouton froid — non, rien autre chose, vrai comme je suis une bonne chrétienne.

—Oui ; vous voilà encore me jetant ces poulets à la figure ! je sais bien que vous m'avez apporté une fois un couple de poulets, je m'en souviens bien ! et n'avez-vous pas eu la mesquinerie de vouloir les payer sur l'argent de ma semaine ? oh ! l'égoïsme ! la mesquinerie des hommes ! Ils iront partout ; dépenseront piastres sur piastres avec un tas de gens qui rient d'eux ensuite ; mais si leur pauvre femme a besoin de quelque chose pour leur propre maison, elle peut courir après. Je suis surprise que vous ne rougissiez pas de mentionner encore ces poulets ! Je ne voudrais pas être si mesquine, pour tout au monde, non, M. Caudle.

—Qu'est-ce que vous allez faire ? *Vous allez vous lever* ? Ne vous rendez pas ridicule, Mr. Caudle ; je ne puis vous dire un mot comme toute femme à son mari, sans que vous menaciez de vous lever. Ayez donc honte un peu !

—Des puddings, vraiment ! Me croyez-vous farcie de puddings ? N'avez-vous pas eu du riz au lait il y a trois semaines ? Et d'ailleurs, est-ce la saison pour des puddings ? Encore, si j'avais comme toute autre femme de l'argent pour tenir ma maison ; ah ! pour le coup, je pourrais même avoir des confitures comme toute autre femme. Maintenant, c'est impossible, il n'y faut plus penser ; et c'est cruel—oui, Mr. Caudle, c'est cruel de votre part de vous attendre à avoir du pudding.

—*Les pommes ne sont pas si chères, n'est-ce pas ?* Je connais le prix des pommes, Mr. Caudle, sans que vous ayez besoin de me le dire. Mais je suppose qu'il faut autre chose que des pommes pour un

pudding ? Le sucre, je suppose, coûte quelque chose, n'est-ce pas ? Et voilà ce que c'est ; une dépense en entraîne une autre, et voilà comme les gens se ruinent.

—*Des crêpes ?* à quoi ça vous sert-il de rester là couché à murmurer : des crêpes, des crêpes ? N'en mangez-vous pas toujours une fois par année—le mardi gras ? Et qu'est-ce qu'il faut de plus à un homme sobre et modéré ? Des crêpes, vraiment ! Dites-donc, Mr. Caudle,—non, c'est inutile que vous employiez toutes ces belles phrases pour que je vous laisse dormir ; je ne veux pas !—Dites-donc, connaissez-vous le prix des œufs par le temps qui court ? eh bien, vous n'aurez pas des œufs frais à moins de trente sous la douzaine ; comptez maintenant combien il en faut pour—ne jurez pas comme cela contre les œufs, Mr. Caudle ; à moins que vous ne vouliez que le lit vous engloutisse. Vous vous appelez un commerçant respectable, je suppose ! ah ! tout ce que je voudrais c'est que les gens vous connussent aussi bien que je vous connais ! Jurer contre des œufs, comme c'est beau ! Mais je ne veux plus être traitée de la sorte, M. Caudle ; j'en suis fatiguée, tout-à-fait fatiguée ; et vous me ferez plaisir d'en finir bientôt.

—Je ne fais que travailler et penser à ménager et à faire durer les choses ; et voilà comme j'en suis récompensée. Montrez-moi donc les femmes qui font durer du mouton plus longtemps que moi. Mais si je jetais votre argent par la fenêtre, ou que je la dépensasse pour m'avoir des plumes et des colifichets, on aurait meilleure opinion de moi. On se moque toujours de la femme qui ne s'occupe que de son mari et de sa famille. Ce sont vos belles et bonnes à rien qui passent le mieux leur temps.

—Pourquoi grognez-vous comme cela ? Ça ne me fera pas taire, je vous en assure. Vous croyez faire tout à votre tête ; mais vous vous trompez, Mr. Caudle ! Vous pouvez insulter mon dîner ; faire des grimaces de démon, je puis le dire, à la vue d'un superbe morceau de mouton froid—ah ! que de gens qui valent mieux que vous se seraient trouvés heureux d'avoir ce mouton !—et je n'aurais pas la liberté de dire un mot ! Mais vous vous trompez—je parlerai ! Votre conduite à mon égard, Mr. Caudle, est infâme — indigne d'un homme. Ah ! que je voudrais que le monde vous connut comme vous êtes véritablement ; mais je vous l'ai dit cent fois, le monde finira par vous connaître quelque jour.

—Des puddings ! Et à présent, je suppose que vous allez me casser la tête de vos puddings ! Oui, et puis je sais bien ce qui viendra après. D'abord, il vous faudra du pudding tous les jours ; —oh ! je connais votre extravagance— puis ce sera du poisson—ensuite, ça ne me surprendrait pas si vous demandiez de la soupe à la tortue, comme de raison : après cela, ce sera du dessert ; et... ah ! mon Dieu ! je le vois aussi clair que je vois le couvre-pied devant moi—mais non, non, pas tant

que je vivrai ! Ce que fera votre seconde femme, je l'ignore ; peut-être qu'elle sera une *grande dame* ; mais vous ne serez pas ruiné par moi, M. Caudle ; c'est à quoi je suis déterminée. Des puddings, vraiment ! Des pud-dings ! Pudd....

*La nature affaïssée, dit Caudle, ne put y tenir plus longtemps, et ma silencieuse compagne s'endormit.*

(A continuer.)

## NOTICE BIOGRAPHIQUE.

### L'HONORABLE JOHN NEILSON.

La longue et utile carrière, les grands travaux de feu l'hon. John Neilson, le rôle important qu'il a joué parmi nous comme homme public et comme journaliste, nous ont fait croire que nos lecteurs nous sauraient gré de consigner dans ce recueil les quelques détails sur sa vie que nous trouvons dans la notice biographique suivante. Cette notice a été traduite de la *Gazette de Québec* pour l'*Echo des Campagnes*. Nous la reproduisons sans y rien ajouter. Avec tout le respect que nous portons à la mémoire de feu M. Neilson, nous devons dire, cependant que nous ne pouvons partager toutes les opinions de l'auteur de cette notice. Il est bien vrai que pendant la plus grande partie de sa vie, l'habile publiciste, dont il s'agit, servit son pays d'adoption avec zèle et avec dévouement. Il fut pendant longtemps un des plus ardents défenseurs des droits populaires. Mais ce qu'il fit contre ces mêmes droits en plusieurs occasions et dans des temps critiques et malheureux, l'histoire devra le lui reprocher. Elle ne saurait lui pardonner de s'être séparé sans raison suffisante du parti libéral canadien, pour défendre les abus et les injustices du pouvoir et servir les intérêts d'une minorité hostile à la cause du pays. Nous devons le dire à regret, M. Neilson, sur la fin de sa vie, semble avoir tout à fait oublié ses ardues convictions d'homme mûr. Il paraissait ne plus avoir foi dans l'avenir du Canada. Il s'inquiétait des mots de réforme et de progrès prononcés par le parti libéral, qui les avait, lui, entendu tomber souvent de sa bouche avec espoir et joie. Il alla même jusqu'à accuser les hommes honnêtes et modérés à la tête de ce parti de vouloir le désordre et l'anarchie. Le temps a prouvé combien ces accusations étaient injustes, et que la majorité libérale n'a jamais voulu autre chose en politique qu'un gouvernement sage, honnête et éclairé.



ORSQUE la mort nous a ravi un homme distingué, et que la place qu'il occupait dans la société a été par lui habilement remplie, durant un long espace de temps, il n'est que juste et naturel de consigner à la mémoire, et son origine, et son progrès dans la vie ; et il est plus que juste et convenable que sa biographie paraisse dans les colonnes d'un journal qu'il a reçu et laissé comme héritage à sa famille, et que lui-même a conduit avec tant de travail, de capacité et d'indépendance, de manière à faire disparaître son insignifiance comparative en lui donnant de l'étendue et de l'influence.

JOHN NEILSON, sixième enfant de William Neilson et d'Isabelle Brown, son épouse, est né le 18 juillet 1776, à Dornald, dans la paroisse de Balmaghie, dans la baronie de Kircudbright, en Écosse. Il reçut son éducation première dans une de ces écoles de paroisses (parish school) qui ont tant contribué à nourrir et à élever le caractère des écossais ; mais les connaissances qu'il a acquises alors ne furent que la base de ses succès subséquents, qu'il dut principalement au soin qu'il prit de se perfectionner dans sa carrière future. A quatorze ans sa famille l'envoya chercher fortune en Canada, le mettant sous la protection de son frère aîné, Samuel Neilson, qui venait de succéder à son oncle, M. W. Brown, comme propriétaire et rédac-

teur de la *Gazette de Québec*, publiée d'abord par lui et son associé, M. Guilmour, le 31 juin, 1764.

M. S. Neilson mourut en 1793, et M. J. Neilson étant encore mineur, la publication de la *Gazette* fut dirigée par feu le Rév. (et depuis le Dr.) Sparks, son tuteur, jusqu'en 1797, lorsque M. Neilson ayant atteint sa majorité prit la direction de ce journal qui depuis ce temps acquit un nouveau caractère d'intérêt et d'importance. En 1810, l'importance des questions politiques soulevées et débattues en parlement et la nécessité de faire connaître leurs résultats au public, engagèrent M. Neilson à agrandir sa feuille, et à la publier deux fois la semaine, en français et en anglais, comme cela avait été premièrement le cas. Sous la direction de son judicieux éditeur, la *Gazette de Québec* acquit sur l'opinion publique une influence marquée et toujours croissante, uniquement par la manière habile et discrète avec laquelle les sujets politiques y étaient traités ; conséquemment l'importance du rédacteur augmenta avec celle du journal. Sa capacité dans les affaires civiles attira l'attention de ses concitoyens et en 1818 il fut offert comme candidat et élu membre de la chambre d'assemblée pour le comté de Québec ; alors sa carrière politique devint plus importante ; il se trouvait dans la pleine vigueur de son âge et d'une intelligence murie, et, comme on pouvait s'y attendre d'après la nature de son caractère, il prit une part active dans les procédés de la législature. Peu de temps après être devenu législateur, il fixa son attention sur deux mesures nécessaires à promouvoir les intérêts les plus chers de la province, l'éducation et l'agriculture. Il prit à cœur d'améliorer l'administration des terres non concédées, d'encourager l'exploration de larges portions de terres dans les territoires inconnus, situés dans les limites de cette province, et de contribuer par là au développement des ressources du pays.

Il devint chef de parti dans les discussions relatives aux graves questions qui, après 1818, occupèrent l'esprit public et créèrent les différences d'opinion entre l'exécutif et la chambre d'assemblée, par rapport au contrôle et à l'appropriation des revenus publics, les accusations portées contre les fonctionnaires, la pluralité des charges, et les abus supposés dans l'administration du gouvernement ; la conduite de M. Neilson, durant cette crise, fut marquée au coin de la fermeté, de l'impartialité et

de l'esprit de justice qui faisait partie de son caractère individuel.

Mais comme la *Gazette de Québec* était employée par le gouvernement comme le véhicule des annonces publiques et pouvait être considérée en quelque sorte comme son organe, M. Neilson, en 1822, pour être libre dans ses opinions politiques et faire disparaître tout doute que sa position avec le gouvernement pouvait créer, abandonna le journal à son fils aîné, qui obtint la commission d'imprimeur et d'éditeur de Sa Majesté, et pendant presque un an la *Gazette* porta ce caractère "par autorité." Mais cette commission ayant été révoquée en 1823, la *Gazette* devint une feuille indépendante telle qu'elle l'avait été lors de son établissement.

Les différends entre l'exécutif et la chambre d'assemblée, au sujet des finances, parurent en 1812, tellement irréconciliables que le gouvernement, pressé à la fois par le Haut-Canada d'intervenir dans les questions financières pendantes entre les deux provinces, se détermina de proposer à la chambre des communes de les réunir. La nouvelle de cette mesure causa une vive sensation parmi la généralité des habitants du Bas-Canada, et un esprit de forte opposition s'étant manifesté, il fut résolu par ceux qui étaient contraires à cette annexion d'envoyer des délégués en Angleterre avec de justes représentations. M. Neilson fut choisi comme délégué par le district de Québec et M. Papineau par celui de Montréal. Leurs réclamations soutenues par l'influence de sir J. MacIntosh, ou plutôt par le manque d'assistance que ce dernier semblait avoir promis au gouvernement et sur laquelle il comptait, cette mesure fut, en 1823, abandonnée pour le moment.

En 1843, les discussions entre le gouvernement local et la chambre d'assemblée devenant de plus en plus graves, une requête contenant une énumération de griefs fut envoyée en Angleterre et adressée au Souverain et au parlement, se plaignant de l'administration, et contenant au-dessus de 80,000 signatures des habitants de cette province ; M. Neilson fut encore nommé délégué, conjointement avec messieurs D. B. Viger et A. Cuvillier, afin d'exposer les plaintes et supporter les demandes des pétitionnaires devant le gouvernement impérial ; un comité d'enquête ayant été appointé, M. Neilson et les autres délégués furent examinés ainsi que plusieurs autres témoins, et un rapport fut fait dans les vues et au soutien des pétitionnaires. Le

témoignage rendu par M. Neilson respectant le conseil législatif fit qu'on l'accusa de vouloir que ce corps fut rendu électif ; mais un examen sans préjudice de son témoignage, en le prenant tout ensemble, démontrera qu'alors, comme ça été toujours le cas depuis, tant dans ses articles éditoriaux qu'en sa capacité de législateur il fut toujours contre tout changement fondamental, et a maintenu que la constitution existante et la forme du gouvernement, si elles étaient justement administrées, étaient suffisantes pour maintenir la paix, l'avantage et la prospérité du gouvernement en cette province.

Ainsi avant et après cette célèbre enquête, M. Neilson a toujours montré une entière confiance dans les bonnes intentions, la libéralité, la justice de l'Angleterre pour tout ce qui avait rapport au bonheur des habitans du Bas-Canada ; et les recommandations suggérées dans le rapport fait alors, étant mises à exécution dans un esprit de concession et de conciliation par un nouveau gouverneur, sir James Kempt, eurent l'effet de produire une plus grande tranquillité dans la province.

Le 29 mars 1830, M. Neilson reçut les remerciement de la chambre d'assemblée pour ses services comme délégué en Angleterre, et nous extrayons une partie de sa réponse à l'orateur dans cette occasion :

“ En m'acquittant d'un devoir que m'avaient imposé mes concitoyens je n'ai fait que remplir la tâche que tout habitant de cette province, honoré de leur confiance, aurait remplie, si les moyens lui eussent permis de faire le sacrifice de son repos et de son intérêt personnel ; sacrifice que nous devons tous pour le bien public, et dont un si grand nombre de mes amis, tant au dehors que dans le comité par lequel j'ai été délégué, nous ont donné un si bel exemple. Après la conviction d'avoir rempli fidèlement notre mandat, notre meilleure récompense est la certitude que nous avons réussi au point de mériter l'approbation de ceux pour qui nous avons travaillé ; c'est sous ce point de vue que j'attache le plus grand prix au témoignage d'approbation dont les représentans du peuple ont bien voulu m'honorer.”

Et ce vote de remerciements ne fut pas le seul témoignage d'approbation des services de M. Neilson rendus au peuple. En janvier 1831, un vase d'argent de la valeur de 150 guinées lui fut présenté à un dîner public par un grand nombre de ses

amis, en reconnaissance de ses services en Angleterre en 1823 et en 1828. Ce tribut avait l'inscription suivante : “ A John Neilson, écrivain, M. P. P. député deux fois auprès du parlement impérial pour défendre les droits des Canadiens ; ce légal tribut de reconnaissance lui est offert en mémoire des services qu'il a rendu au pays et un hommage à ses vertus civiques.”

La modestie bien connue de M. Neilson l'empêcha de faire allusion à cette circonstance, dans la *Gazette de Québec*, et nous avons été obligé de prendre ces détails dans un journal contemporain.

Ce fut vers ce temps qu'il y eut différence d'opinions politiques sur des points d'une importance majeure entre M. Neilson et les chefs de parti avec lesquels jusqu'alors il avait toujours agi, et il n'y eut rien de plus remarquable dans sa conduite que son désir constant de maintenir les anciennes institutions, les usages et le pacte social des canadiens-français. Il s'opposa fortement à la mesure sous le titre de bill des Fabriques en 1831, qu'il considéra comme un malicieux et inutile empiétement sur les coutumes qui jusqu'alors avaient régi les corporations des églises de paroisses, et comme étant propre à créer le trouble et la confusion où la tranquillité et le contentement avaient généralement prévalu.

Cette séparation s'étendit davantage, à la même époque, et la tranquillité politique partiellement rétablie par les mesures adoptées sous l'administration de 1829 et 1830, fut encore troublée par les questions soulevées au sujet d'un conseil législatif électif, par l'emprisonnement de deux imprimeurs de journaux accusés de libelles contre ce corps, et par les malheureux événements d'une élection à Montréal, en 1832, lorsqu'un des éditeurs de ces papiers fut élu membre de la chambre d'assemblée. Lorsque ces faits furent soumis à une investigation devant un comité de la chambre, et que l'esprit de parti et de nationalité se manifesta d'une manière violente, M. Neilson s'abstint de prendre part aux procédés, et sa conduite en cette occasion fut considéré comme désapprouvant la ligne de conduite de ses amis politiques qui tâchaient de jeter tout le blâme et l'odieux de ces circonstances sur les autorités civiles et militaires. Il présagea mal des mesures suivies par ses amis politiques qui se mélaient à tort de ce qui aurait dû être de la compétence des tribunaux de justice, et depuis ce temps l'on peut dater son entière

séparation de ce parti. Les conséquences de cette séparation tombèrent évidemment sur lui ; car aux élections générales en 1834 il perdit son siège en parlement pour le comté de Québec qu'il avait représenté durant 15 années.

Durant la session de 1834, les célèbres 92 résolutions sur l'état de la province qu'un officier de la couronne représenta comme révolutionnaires, mais qui ont maintenant pour ainsi dire pris un caractère de réalité, furent adoptées et soumises au parlement impérial dans la vue d'obtenir un changement dans l'organisation de la constitution et une adoption générale du système électif. Ceux qui désiraient maintenir la constitution intacte, s'associèrent en comité constitutionnels dans les différentes sections de la province, et envoyèrent des pétitions au gouvernement et au parlement d'Angleterre. Fidèle à ses principes de demander l'amélioration des détails d'administration mais d'opposer tout changement constitutionnels hors de propos, M. Neilson accepta la mission de délégué de Québec en compagnie de M. Walker, un avocat de Montréal pour présenter ces pétitions en Angleterre et faire en sorte qu'elles eussent l'effet désiré. M. Neilson partit pour l'Angleterre dans le printemps de 1835 et entra en relation avec lord Glenelg (secrétaire colonial) ; mais dans le mois de juillet le cabinet anglais résolut de soumettre la continuation de cette enquête sur les difficultés existantes à la province elle-même en rappelant lord Aylmer et en nommant lord Gosford gouverneur en chef du Canada conjointement avec une commission de deux autres membres pour s'enquérir des faits, et M. Neilson revint en Canada. Cette même année la santé de son fils, le rédacteur de la *Gazette*, s'affaiblit beaucoup par suite du travail d'une double publication, ce changement s'étant opéré en 1832, lorsque la *Gazette* fut publiée alternativement, dans les deux langues et il fut obligé de s'éloigner dans le sud de l'Europe. Il mourut à New-York en revenant au sein de sa famille. M. Neilson, son père à l'âge de 60 ans, accablé sous le poids de la douleur, et frustré dans ses espérances, recommença son travail de journaliste afin de maintenir le vieil établissement.

Au milieu des événements de 1837 et 38 M. Neilson fut trouvé fidèle aux principes de loyauté qu'il avait toujours manifestés en recommandant l'ordre et l'obéissance aux lois et le respect dû aux autorités existantes. Nonobstant la déplorable

révolte d'une partie de la population, il se montra encore le ferme et constant ami des canadiens-français, et déclara que la masse du peuple n'était pas entachée de déloyauté et de désaffection. En vérité il s'était attaché à eux *comme nation* ; il aimait à parler de leurs mœurs et coutumes primitives, de leur caractère honnête, de leurs habitudes et des changemens particuliers survenus dans leur histoire. Pour leur clergé il eut toujours le plus profond respect, qui le lui rendit avec tous les égards qu'il méritait jusqu'à ses derniers moments et qu'il conserve encore.

L'union des provinces qui succéda aux évènements de 1837 et 38, fut opposée par M. Neilson tant qu'il crut que cette opposition pourrait prévaloir. Appelé au conseil spécial en 1839, après la suspension de la constitution, il vota contre l'union, supporté seulement par deux des conseillers, MM. de Rocheblave et Quesnel ; et en 1840, à une assemblée générale des habitans de Québec, il proposa une série de résolutions qui furent incluses dans une pétition envoyée en Angleterre entièrement contraires à cette mesure.

A la passation de l'acte d'union, M. Neilson s'offrit comme candidat et fut élu sans opposition comme membre, par son ancien comté de Québec, dans la législation des provinces unies. Une des premières mesures qu'il introduisit fut un acte pour rendre aux électeurs des faubourg St. Roch et St. Jean leur droit de vote dont ils avaient été privé par les arrangements électoraux sous l'acte d'union.

Le désir ferme de M. Neilson de conserver les vieilles institutions et même les vieux usages se manifesta encore dans sa constante désapprobation de ce qu'on appelle "gouvernement responsable." Et ses opinions sur cette innovation dans le vieux système de gouvernement colonial purent être bien souvent et longuement émises dans ses articles éditoriaux contenus dans la *Gazette de Québec*, depuis l'adoption des résolutions qui y ont rapport dans l'assemblée de 1841.

Une nouvelle forme de gouvernement ayant été adoptée en novembre 1843, il fut prié d'accepter la place honorable d'orateur du conseil législatif. Mais il la refusa comme il avait toujours refusé aucune charge lucrative, conformément à une déclaration publique qu'il avait faite à ses constituans. Et ce ne fut que durant la session de 1844 qu'il consentit de faire partie de cette branche de la législature, quoi qu'on le lui eut proposé longtems au-

paravant. Il approchait maintenant au terme fatal de soixante et dix ans et sa constitution trahissait les effets de l'âge. Il avait déjà vu plusieurs de ses contemporains descendre dans la tombe avant lui, avec qui il avait eu des relations d'amitié sincère et qui avaient partagé ses travaux dans la vie publique ; mais il continua à prendre une part active dans ce qu'il croyait être son devoir comme membre de la société, soit en sa capacité de législateur ou autrement, qui avait pour but le bien public, alors il ne craignit pas de rencontrer et d'agir avec ceux qui avaient une opinion politique différente de la sienne, et le respect avec lequel ses suggestions étaient reçues par ses concitoyens dans les assemblées publiques, montrèrent le cas qu'on fesait de ses opinions et la confiance qu'on mettait dans la solidité de son jugement et dans sa longue expérience comme homme public.

Ce fut en dernier lieu en remplissant un devoir qu'il s'était imposé lui-même, conjointement avec ses confrères de la société de St. André, celui de recevoir avec les honneurs dus à son rang le représentant de leur souveraine qui visitait Québec, que M. Neilson contracta la maladie qui le conduisit au tombeau. Il fut exposé en cette ovation pendant un tems considérable, à une pluie glaciale, et continua toujours malgré cette intempérie à lire l'adresse de félicitation de ses concitoyens à son excellence sur son arrivée dans l'ancienne capitale.

Peu de jour après il tomba malade et ne put jamais se guérir radicalement, mais en dépit d'une faiblesse croissante, il conserva toujours ses facultés morales et son application au travail, de manière que ni sa famille, ni ses médecins s'aperçurent de l'étendue du danger où il se trouvait. Et on peut dire qu'il est mort sous le harnais "in harness" car le soir même avant son décès, il écrivait pour la prochaine publication de la *Gazette*, avec une main ferme, les deux articles remarquables, ces derniers mots pleins de force et d'intérêt à ses concitoyens, qui parurent dans la *Gazette* du 31 janvier. Le jour suivant il n'était déjà plus. Quelques jours auparavant il avait laissé la ville pour sa résidence favorite, au Cap Rouge ou sa famille espérait que la retraite et le repos arrêteraient le progrès de sa maladie et prolongeraient ses jours, mais le matin avant sa mort le frisson s'empara de lui et il passa de cet état dans un sommeil léthargique où il rendit doucement le dernier

soupir à quatre heures du matin le 1<sup>er</sup> de février, à l'âge de 71 ans, six mois et quelques jours.

Après avoir ainsi tracé la carrière publique de M. Neilson depuis son commencement jusqu'à sa fin, il nous reste à tracer les lignes du caractère qu'il s'était établi par ses talens et son intégrité durant le cours d'une longue et laborieuse vie et qu'il a laissé à ses descendants comme leur principal héritage. Et si notre biographie est dans un style d'éloge nous sommes persuadé qu'elle sera reçue comme une récompense justement méritée ou admise avec indulgence, comme étant le langage convenable à ce journal et les sentiments de ceux qui en ont maintenant la rédaction.

Comme journaliste, les écrits de M. Neilson couvrent 40 volumes de cette *Gazette* et attestent son travail, sa capacité, sa fermeté et sa modération, en donnant au public son opinion sur différents sujets de discussions politiques, souvent dans des temps de difficultés et d'agitation. Son style comme écrivain pouvait servir de modèle au journaliste, il était simple, concis, élégant et d'un idiome parfaitement anglais. Lorsque c'était nécessaire, comme on peut le voir dans quelques unes de ses correspondances dans la *Gazette de Québec*, lorsque son fils en était le rédacteur, durant le printemps de 1832, après les malheureux événements survenus à l'élection de Montréal, il mettait dans ses compositions un degré d'éloquence et de force rarement surpassé dans les écrits d'aucun autre journaliste. Son talent consistait à mettre en peu de mots et en termes choisis des idées claires et précises, ce que d'autres écrivains auraient été obligés de faire sur des colonnes entières avec un flux de paroles.

Les statuts de la province et les journaux des corps législatifs dont il fesait partie sont là pour rendre témoignage de ses travaux comme législateur et de son desirs constant de faire le bien du public.

Comme membre de la société, cherchant le bonheur de tous, il fut remarquable pour son désintéressement porté au point de négliger ou même sacrifier ses intérêts personnels. Ses vues honorables et sa parfaite intégrité l'ont empêché d'être emporté par le tourbillon de ces basses intrigues, qui particulièrement sont employées dans les colonies comme un sentier détourné, pour arriver au pouvoir ou faire fortune. S'il entretenait un sentiment

de mépris pour quelqu'un c'était pour les personnes qui employaient de semblables moyens.

Soulevant la voile qui couvre la vie privée et ce qui ne peut être convenable que dans les colonnes de la *Gazette de Québec*, nous disons que nous l'avons vu à la tête de sa famille entouré de tous les soins, les égards, le respect, l'affection et la confiance dus à un père ; et lui, le leur rendait du profond de son cœur. La modération de son caractère et sa franchise lui assurèrent la constance de ses amis. Si jamais quelqu'un est devenu son ennemi, c'était parce qu'il l'avait ainsi désiré ; lui même était incapable d'avoir de l'inimitié, si ce n'est "l'antipathie du bien pour le mal."

Et si on lui faisait remarquer que sa conduite et ses opinions étaient représentées sous un faux jour, ce qui arrive souvent dans les discussions politiques et à quoi il devait s'attendre, il répondait avec un sourire : ne vous inquiétez point, attendez un peu et laissez vous en même temps rendre le bien pour le mal. Dans les relations sociales, sa gaieté constante, son humeur égale et ses saillies le rendaient remarquable et montraient en lui un esprit juste, tranquille, et un cœur doux et paisible. Ordinairement sous l'influence d'une véritable bienveillance qui n'était troublée par aucune mauvaise passion il jouissait du bonheur constant que procure la bonté de l'âme.

Il était non seulement tempérament, mais même abstenu dans sa manière de vivre, actif de corps et d'esprit, aimant la vie champêtre et les vues agrestes de la nature sauvage. Il avait fait bâtir une cabane solitaire sur une des montagnes dominant les vallées à travers lesquelles la rivière *Jacques Cartier* poursuit son cours et là il aimait quelquefois à se retirer pour jouir d'une parfaite solitude ; même dans la dernière année de sa vie, il exprima à

l'auteur de ces notes le désir d'explorer les forêts à travers lesquelles cette rivière coule et en avant jusqu'au lac St. Jean, et proposa de former un parti à cet fin, pour une excursion d'hiver.

Ses concitoyens apprirent avec peine et regret la nouvelle de sa mort. La presse publique qui avait occupé si longtemps sa carrière honora sa mémoire d'un tribut universel de respect. Rarement a-t-on vu à Québec, en pareille circonstance, si l'on peut envisager M. Neilson comme homme privé, un aussi grand concours de citoyens accompagner ses dépouilles mortelles à l'église St. André, ou le révérent pasteur de cette dénomination a prononcé une éloquente oraison funèbre sur les cendres de son ancien ami. De là la procession funéraire accompagnée d'un nombre de citoyens de Québec procéda à l'établissement de Val Cartier, et fut reçue au village de la Jeune Lorette par les chefs Hurons, formés en ligne, avec une décharge d'artillerie et autres honneurs à la mémoire de celui qui en plusieurs circonstances s'était montré leur ami, et en reconnaissance des services qu'il leur avait rendus comme chef honoraire de leur tribu. Ici la procession fut rencontrée par les habitants de Val Cartier dont M. Neilson était l'un des fondateurs, et par eux le corps fut conduit en cet endroit. A la distance d'un mille de la chapelle, les jeunes gens du lieu, chargèrent la bière sur leurs épaules et la transportèrent à la chapelle où l'on célébra un dernier service funéraire, et ses restes mortels furent déposées dans une fosse creusée sur un monticule voisin, dominant tout le pays d'alentour : comme on descendait la bière dans la fosse, un chef Huron qui avait jusque là suivi la procession s'écria : (c'est là le grand chef Tsonnonnant, il a été un bon père pour nous ; nous le pleurerons longtemps.)— (Traduit de la *Gazette de Québec*, par ROUEMONT.)

## VÉRA.

(NOUVELLE RUSSE.)



OUT le monde sait que les montagnes de glace sont un des plaisirs favoris du peuple russe. La Société n'a pas dédaigné de s'emparer de ce passe-temps.

Chaque hiver on élève, dans quelque un des jardins, des îles, près de St-Pétersbourg, îles délicieuses formées par les bras de la Véra, un échafaudage en bois, sur la pente duquel on pose des blocs de glace bien joints. L'eau qu'on verse sur ces blocs et qui s'y congèle, sert de ciment et en fait une lice compacte solide, et aussi poli qu'un miroir. Au haut de l'échafaudage, se trouve un petit salon entouré de bancs, sur lesquels se placent les dames. Les jeunes fashionables arrivent dans des traîneaux recouverts de velours et de peau d'ours à griffes dorées. Ils jettent leur manteaux fourrés, et, précédés d'un groom portant le petit traîneau orné d'un coussin en tapisserie et garni de grelots, qui va leur servir à se lancer sur la glace ; ils paraissent dans le petit pavillon aérien. Ils sont vêtus d'un *spencer* bordé de fourrure, costume léger et élégant qui laisse à tous leurs mouvements une parfaite liberté. Armés de grands gants en peau, sans doigts, ils s'empressent de venir offrir aux dames leurs services pour la première, deuxième ou troisième glissade. On se croirait au bal, si un air vif et piquant ne rappelait qu'on est loin des salons où la mode veut qu'on étouffe ; car, quelque grands que soient les salons de Pétersbourg, on a trouvé moyen d'y introduire l'usage des *roues*.

C'est avec passion qu'on se livre à l'exercice des montagnes de glace, exercice qui, par plusieurs motifs, offre un puissant attrait. Quel bonheur, en effet, de déployer son adresse aux yeux de la femme qu'on admire ou qu'on aime ! Quelle douce sensation pour celle-ci de confier sa vie à l'homme qui occupe ses pensées ! Le péril qui assaisonne ce plaisir est un charme de plus, car nous vivons dans un siècle où les émotions fortes sont devenues

un besoin. La valse ne suffisait plus ; on a inventé le galop, la Polka, et adopté la mazourka ; mais l'amusement des montagnes de glace vaut mieux que tout cela, à mon avis.

Il faisait un temps magnifique, et tel qu'on n'en voit guère sous le soixantième degré de latitude. Le soleil répandait ses rayons bienfaisants sur un ciel d'un azur un peu pâle, mais d'une sérénité parfaite. Réaumur marquait dix degrés au-dessous de zéro. Ce froid, quoique supportable, était assez vif pour faire rechercher tout exercice un peu violent. La neige était couverte de diamans étincelans ; les branches des bouleaux soupoudrées de givre, ressemblaient à des chevelures poudrées à blanc, ou bien encore à ces honbons cristallisés, dont l'aspect chez Dessat est si séduisant. Les traîneaux qui amenaient tout ce que la *fashion* avait de plus élégant, tout ce que l'aristocratie offrait de plus pur, se succédaient avec rapidité. La belle comtesse Véra de Labanof, traînée par deux petits chevaux de Cazeau, descend de son joli char, secoue les flocons de neige dont ses fourrures sont étoilées, et monte rapidement l'escalier qui conduit en haut de la montagne glacée. Une douillette en velours violet dessine gracieusement sa taille élancée ; un boa de zibeline relève l'éclat de son teint animé par le froid ; le charmant ovale de son visage est encadré par un chapeau de satin blanc, arrivé la veille de chez Baudrant ; les plumes qui se balancent mollement sur sa tête se confondent avec la blancheur de tout ce qui l'environne ; ses petits pieds sont garantis du froid par des brodequins en satin violet, bordé de zibeline. Arrivée dans le pavillon aérien, elle jette un coup d'œil rapide autour d'elle, et voit avec surprise que la personne qu'elle a l'habitude de trouver partout avant elle, n'y est pas ; elle étouffe un soupir que fait naître ce retard inusité, et va s'asseoir sur le banc. Un jeune homme, d'une tournure distinguée, s'approche d'elle, et lui demande si elle veut lui faire l'honneur de lui accorder la quatrième glissade. Soit oublié, soit dépit, Véra dit oui, et s'engage

pour une glissade que, d'après d'anciennes conventions, elle devait faire avec le prince Wladimir Minsky, avec lequel elle danse aussi toujours la quatrième mazourka. L'inconnu lui demanda la permission de s'asseoir auprès d'elle en attendant que leur tour soit venu. Une conversation aussi intéressante qu'animée s'engage entre eux. On cause littérature, voyages, costumes. Véra commence à oublier Wladimir, et se rappelle avoir vu le bel inconnu au dernier bal de l'ambassade de France. La taille élancé de ce jeune homme, son spencer garni d'astracan, et surtout l'assurance avec laquelle il lui avait offert de lui faire descendre la montagne, assurance qui, chez les hommes d'aussi bon ton, ne pouvait provenir que d'une grande habitude de cet exercice tout hyperboréen, avaient fait croire à Mme de Labanof qu'elle causait avec un compatriote. S'étant toutefois servie d'une expression russe pour rendre une idée qu'elle ne pouvait exprimer en français, elle vit qu'elle s'était trompée, car on lui en demanda l'explication. C'était donc un français, car il n'y avait qu'un russe ou un français qui pût parler avec autant de facilité et d'élégance la langue des cours et des salons. Cette conviction fit concevoir à la comtesse quelques doutes sur ses talents pour guider le petit traîneau sur la pente glacée, et elle se décida à les lui exprimer avec politesse. Le jeune étranger s'empressa de la rassurer.

La comtesse se lève et va prendre place sur le petit coussin ; c'est avec un sentiment de satisfaction, dont elle ne se rend pas compte, qu'elle remarque que ce coussin est tout simplement en velours et qu'il n'offre aucun ornement, aucune trace de l'habileté d'une femme. Son guide mesure de l'œil la distance qu'il veut parcourir, donne une légère impulsion au petit traîneau, et tous deux se confient à la surface glacée. Au même instant, le prince Minsky arrive tout essoufflé dans le pavillon. Il espérait arriver à temps pour la quatrième glissade ; il jouissait déjà par anticipation du bonheur de descendre la montagne avec la plus jolie femme de Pétersbourg, avec Véra qu'il aime, qu'il adore depuis deux ans. Il n'obtient qu'un sourire moqueur, qu'un léger mouvement de tête en signe d'adieu. Maudissant le déjeuner d'ami qui l'a attardé, et furieux de l'oubli de Véra et surtout de ce signe de tête qui lui semble une insulte de sa part, il saisit le premier traîneau qui se trouve sous sa main, se jette dessus et s'élance à la suite

du beau couple. Mais ses mains tremblent, sa vue est troublée ; il n'a pas assez de sangfroid pour bien guider son traîneau ; il heurte contre les planches qui encadrent la glace et va tomber sur un grand tas de neige. Les éclats de rire qui partent de tous côtés, lorsqu'on le voit se relever tout blanchi et chanceler sur la glace, augmentent sa fureur. Il court, tombe encore une fois et atteint enfin Véra, au moment où, ayant gravi la seconde montagne, elle se préparait à repartir avec le jeune étranger. Véra se sentait coupable vis-à-vis de Wladimir, et voulant réparer sa faute par une plaisanterie, elle lui dit :

—Qu'est devenue l'habileté si reconnue de M. Minsky ?

—Il paraît que Mme la comtesse de Labanof avait prévu que le 6 janvier serait un jour de malheur pour moi, et qu'elle a craint d'en assumer une partie sur elle, répondit le prince en se mordant les lèvres.

Il termina ces mots en jetant un regard farouche sur l'étranger, qui attendait avec calme la fin de cette scène extraordinaire. Véra fut la première à en sentir l'inconvenance, et se tournant vers son *partner*, elle lui proposa de continuer leur course aérienne.

Les hommes ont en général bien peu d'empire sur eux-mêmes, et la jalousie est de toutes les passions celle qui se fait sentir le plus facilement de leur caractère. Aussi le prince Minsky, connu dans le monde pour son ton parfait et l'aménité de son caractère, oublia-t-il tout à fait la modération qui le distinguait habituellement.

—Il n'est donc pas permis de douter de la préférence que Mme de Labanof ne cesse de donner aux étrangers, reprit-il avec aigreur, et je me trouverai réduit à envier le sort de tout aventurier qui nous arrive on ne sait d'où ?

Ces paroles injurieuses firent monter le sang à la noble figure du jeune français ; il se redressa de toute sa hauteur pour dire avec indignation.

—Certes, si nous pouvions nous attendre à être accueillis par des insultes aussi grossières, nous nous garderions bien de quitter notre belle France, et nous ne viendrions surtout pas les chercher aussi loin. Heureusement, continua-t-il en changeant de ton et en s'inclinant devant la comtesse, que même en Russie on trouve de belles compensations. Aussitôt que j'aurai rempli la douce tâche que je me suis imposée et que j'aurai ramené Mme à sa place,

je m'empresserai monsieur, de vous demander votre adresse.

Ayant prononcé ces paroles, il supplia la tremblante Véra de reprendre sa place sur le coussin du petit traîneau et il reprit lui-même son rôle de guide avec le calme le plus parfait. Le sang-froid et les manières pleines de dignité du jeune Français firent rentrer Wladimir en lui-même ; il sentit combien il avait manqué aux lois de la bienséance et surtout de l'hospitalité. Mais il était trop tard pour réparer ses torts ; des excuses eussent pu passer pour un manque de courage. Il répondit à l'étranger qu'il serait toujours à ses ordres. La pauvre Véra était désolée de ce qui venait de se passer. Elle était la cause d'un duel et aurait peut-être à se reprocher la mort d'un homme qui lui avait donné, depuis qu'elle était veuve, des preuves incontestables d'attachement. D'un autre côté, elle ne pensait pas sans effroi que le noble jeune homme, dont elle ignorait encore le nom, mais qui avait des manières si distinguées et dont le regard était si doux et si pénétrant, succomberait peut-être dans une affaire au motif de laquelle il était tout à fait étranger. Elle se rappelait son attitude si calme et si noble pendant la scène de jalousie que lui avait fait le prince Wladimir, ainsi que les regards pleins de fureur et les gestes peu mesurés de ce dernier. Ce parallèle était tout à l'avantage du jeune Français, et elle n'eût peut-être pas osé articuler les vœux que son cœur formait en secret.

Elle se jette toute éplorée dans son traîneau. Le prince Minsky, après avoir encore échangé quelques paroles avec l'étranger, et reçu de lui une carte portant ces mots : " Vicomte Ernest de Monville, à l'hôtel Démutz," monta derrière le traîneau de la comtesse. Mais la conversation fut gênée et languissante ; un vent assez piquant qui venait de s'élever, servit de prétexte à la jeune femme pour s'envelopper dans ses fourrures et pour ne répondre qu'en monosyllabes aux lieux communs que lui adressait Wladimir. Les chevaux semblaient avoir deviné le désir de leur maîtresse : ils effleuraient à peine la neige épaisse qui recouvrait le sol, et au bout de quelques minutes, Véra se trouva à la porte de son joli hôtel, situé sur le quai Anglais.

Elle n'engagea pas le prince à monter. Celui-ci, ayant retrouvé toute sa mauvaise humeur, se hâta d'aller changer de toilette et s'étant muni de pistolets, se rendit à l'hôtel Démutz.

— Je vous attendais, Monsieur, lui dit le vicomte en faisant quelques pas au devant de lui. Nous ne sommes pas convenus du lieu où nous viderions notre querelle, mais je pense que nous avons été assez longtemps exposés au froid ce matin, et si vous n'y avez rien à objecter, nous allons nous mettre à l'œuvre sans quitter cet appartement.

Le prince s'inclina en signe d'adhésion, et les deux adversaires se placèrent à dix pas l'un de l'autre. M. de Monville, en qualité d'offensé, avait le droit de tirer le premier. Incapable de profiter de cet avantage, il allait faire partir son coup au hasard et sans viser, lorsque la porte s'ouvrit avec fracas. Véra entra précipitamment, et se jetant entre les deux combattants, elle dit :

— On m'a vu entrer, ma réputation est perdue ; il n'existe plus qu'un seul dédommagement pour moi, c'est la conviction d'avoir sauvé la vie à l'un de vous. Accordez-la-moi. J'expierai ma faute par le sacrifice de tout mon avenir ; je pars demain pour le couvent de Froïtsk, où je passerai le reste de mes jours. Promettez-moi en revanche de ne pas vous battre.

Wladimir et Ernest touchés d'un si noble dévouement, se hâtèrent d'abjurer toute espèce de rancune. Ils se serrèrent la main en signe de réconciliation et reconduisirent la comtesse à sa voiture. Le vicomte, dans une visite qu'il lui fit le soir même, parvint à la faire renoncer à ses idées de réclusion en la persuadant qu'il avait à lui offrir un moyen beaucoup plus simple de réhabiliter sa réputation.

Un mois après cette journée si pleine d'émotions, les promeneurs de la perspective de Nefsky admiraient la file de beaux équipages qui s'étendait depuis le pont de Palice jusqu'à la rue d'Anitchky ; c'était le mariage de la belle comtesse de Labanof avec le vicomte de Monville, qu'on célébrait à l'église catholique. Le lendemain, les jeunes époux étaient sur la route de France. La fortune de la comtesse, qui consistait en terres, avait été réalisée, et les trois mille acres qu'elle possédait convertis en quatre-vingt mille livres de rente. M. et Mme de Monville se fixèrent à Paris. Quelques années après leur mariage, ils firent un voyage à Saint-Petersbourg, et allèrent visiter les montagnes de glace. On assure que le prince Minsky a pris cet exercice en aversion, et que rien n'a pu le décider à y reparaitre.

SOPHIE CONRAD.

## SOUVENIRS D'UN VOYAGE AUX ETATS-UNIS EN 1847.

PREMIÈRE LETTRE.

### LA NOUVELLE-ORLÉANS.



PRÈS avoir fait le tour de l'archipel des Antilles, et être arrivé à la Havane, je partis de cette colonie pour la Nouvelle-Orléans qui devait être le début de mes pérégrinations dans les Etats-Unis.

Après onze jours d'une traversée contrariée par les calmes et les vents, nous aperçûmes un matin, à quelque distance devant nous, une immense ligne jaune et limoneuse, comme tirée au cordeau ; tandis que tout autour de nous la mer conservait cette transparence azurée si remarquable dans le golfe du Mexique. Cette ligne était pour ainsi dire le souffle expirant du Mississippi, qui, se ruant violemment dans le golfe par ses trois embouchures, imprime la couleur de ses eaux à la mer, tant que son courant, à assez de force pour l'envahir. Les approches du Mississippi se font d'ailleurs sentir deux ou trois jours à l'avance par les innombrables débris d'arbres et de végétations qu'on rencontre sur le golfe, et qui s'en vont portés à tous les flots.

L'entrée de ce fleuve, un des plus grands du monde, a quelque chose de triste et d'imposant à la fois. C'est une multitude de petits flots de rochers, de bouquets d'arbustes rabougris, de troncs, de racines qui surnagent au-dessus des flots. On dirait un lendemain d'inondation. Puis, à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur, de droite et de gauche s'étendent des langues de terres plantées de hambous et de roseaux, à moitié submergés, et du milieu même du fleuve surgissent des arbres dont la cime dépasse à peine le niveau de l'eau. A trois ou quatre milles environ, dans l'intérieur, on rencontre un premier village bâti sur la rive, et qu'on nomme *La Balise*. C'est là que l'on quitte le pilote. Après une journée entière de navigation, au souffle d'une brise favorable qui nous permettait de côtoyer les bords au point de pouvoir du bâtiment, cueillir les branches à l'ombre desquelles nous semblions voguer, nous avions jeté l'ancre, et amarré

le bâtiment aux troncs de deux arbres, attendant le passage d'un *tow-bout* (1), qui nous ramassa vers le milieu de la nuit.

On ne peut se faire une idée du spectacle étrange qu'offre cette navigation sur le fleuve que nous remontions. Le bruit incessant des tow-boats qui se croisent cinq à six fois par jour, l'aspect des rives bordées d'habitations et de forêts immenses, le mouvement continu des bâtiments, tout cela frappe l'imagination et donne déjà un avant goût de la grandeur du pays que l'on va visiter. De tous les fleuves de l'Amérique, le Mississippi est celui qui y joue le rôle le plus important ; il baigne des contrées riches et fécondes ; sur un cours de près de douze cents lieues navigables, il se grossit dans sa marche de plusieurs autres rivières, entre autres de deux fleuves, le Missouri et l'Ohio, et enfin il est la grande route qui conduit de la Nouvelle-Orléans à la mer. Le courant du Mississippi est rapide, violent, brutal même, il renverse, détruit, inonde ; mais un grand bien sort souvent des maux qu'il a produit

Il roule avec lui un limon épais, qu'il dépose sur les places où il a passé ; et quand il se retire, ce limon féconde la terre ; et quelquefois c'est une conquête sur lui-même dont il laisse les éléments aux habitans de ses rives. Ainsi qu'un obstacle arrête, sur un des bords du fleuve, un de ces arbres dont je parlais et qui s'en vont flottant au hasard ; l'arbre séjourne, d'autres débris viennent se joindre à lui, le limon s'y entasse, quelque germe de végétation égaré s'y féconde, jette des racines, un flot se forme bientôt, puis l'îlot grandit, se rattache par un coin à la terre ferme, et ne s'en sépare plus. Il y a une partie de la Louisiane, aujourd'hui plantée en cannes à sucre, et qui, il y a quarante ans, était *fleuve*. En se retirant, le Mississippi avait produit un de ces phénomènes dont je parlais, et qui s'est manifesté sur une étendue de près d'un mille. C'est aujourd'hui un terrain ferme, solide et fécond.

Enfin après une traversée de deux jours et demi pendant lesquels on remonte quarante-cinq lieues, nous entrâmes dans un

(1) Bateau remorqueur.

de ces bassins immenses que la nature prodigieuse creuse au milieu du fleuve. Nous n'apercevions rien encore de la Nouvelle-Orléans, car les terres de la Louisiane sont si basses et si bien cachées, pour ainsi dire, derrière les eaux, que l'on ne distingue le point vers lequel on se dirige, que quand on y touche. A peine si avec la longue-vue, on découvrait les flèches des mâts des navires entassés dans le port ; puis, peu à peu, nous vîmes le dôme arrondi de l'hôtel *Saint-Charles*, ce phare de la Nouvelle-Orléans, et nous atteignions presque déjà les premières maisons qui s'allongent sur la rive, quand l'ensemble de la ville se dessina à nos yeux dans ce magnifique hémicycle décrit par le coude gigantesque que fait le Mississipi à cet endroit. Je ne crois pas, monsieur, qu'il soit donné à l'œil humain de contempler, en aucune partie du monde, un spectacle plus beau et plus majestueux que celui du port de la Nouvelle-Orléans, située sur la rive gauche du fleuve. Le vaste fer à cheval autour duquel se déroule la ville dépasse toutes les proportions que puisse concevoir la pensée. Comme une immense ceinture flottante, les navires amarqués aux quais, sur trois, quatre et cinq rangs, semblent en interdire l'entrée même aux regards tant la masse en est compacte ; devant nous serpente une forêt de mâts qui s'étend à perte de vue, et dont les flèches légères et élancées se dessinent gracieusement dans l'air. Vous pouvez à peine encore juger de la ville, car vous n'en apercevez qu'accidentellement un coin, un morceau à travers cette ceinture de bois et de cordages qui la protège ; et par-dessus les *steam-boats* qui occupent toute une partie du port. Ce qui impressionne vivement surtout, c'est le bruit tumultueux, le mouvement incessant qui règnent dans toutes les parties de ce grand bassin, dont les eaux sont perpétuellement fatiguées par les roues des bateaux à vapeur qui remontent ou descendent le fleuve, des remorqueurs amenant ou emportant avec eux des navires cramponnés à leurs flancs, ou par les *ferry-boats* qui traversent continuellement d'une rive à l'autre, allant de la Nouvelle-Orléans à Alger, petite ville située sur le bord opposé.

La Nouvelle-Orléans a reçu, sur les fonts baptismaux de l'opinion publique, le nom de la *Reine du Sud*, appellation justement appliquée, en tant qu'elle est l'expression poétique de la beauté, de la grandeur et de la prépondérance. La ville

primitive, celle qu'ont toujours occupée les français, constitue numériquement la première des trois municipalités dont se compose la ville. Je confesserai tout de suite que sous le rapport de l'importance, des fortunes, de l'aspect extérieur, elle n'occupe que le second rang. On la désigne vulgairement sous le nom de *quartier créole*, ce qui est déjà un éloge à nos yeux. La seconde municipalité date de l'annexion de la Louisiane aux États-Unis. Elle est le fruit de la répugnance qu'éprouvèrent les anciens colons français à admettre dans leur sein la race anglo-saxonne, qui bâtit alors, à côté de l'ancienne, une nouvelle ville plus belle, plus grande, plus riche, et qui porte le cachet américain. La troisième municipalité, création toute récente, est la plus pauvre, la moins importante des trois, elle n'est qu'à peine encore construite ; mais de belles destinées lui sont réservées, parce que les progrès de toutes sortes, qui doivent faire un jour de la Nouvelle-Orléans peut-être la première ville de l'Union, s'attacheront à elle et l'emporteront dans le tourbillon. La troisième municipalité a été créée par un homme qui a possédé une des plus brillantes fortunes de l'Amérique, et qui occupe encore aujourd'hui une de ces positions d'estime et de considération publique dont les revers de fortune ne peuvent faire tomber ceux qui l'ont conquise par une vie probe et toute dévouée à leur pays. Cet homme est M. Bernard Marigny. Son nom, dans la Louisiane, date de la fondation de la colonie, où sa famille avait rempli les premières places. C'est, en un mot, un nom historique dans le pays. C'est sous le toit de son père que le jeune duc d'Orléans, aujourd'hui (hier) roi des Français, s'était abrité lors de son passage aux États-Unis. Le roi n'oublia point l'hospitalité française qu'il avait reçue ; et à un voyage que fit à Paris M. Marigny, Louis-Philippe paya sa dette de reconnaissance, en l'admettant dans son intimité, comme il avait partagé jadis celle de la famille Marigny.

Ainsi divisée, la Nouvelle-Orléans, déjà considérable par son étendue et par sa population, qui n'est pas moindre de 150 à 160,000 âmes, sans compter la masse compacte d'étrangers et de voyageurs qu'y attirent les plaisirs et les affaires, peut non-seulement s'étendre encore sur une superficie de plus d'un mille et demi, mais s'enrichir d'un jour à l'autre d'une ville entière, toute bâtie, et qui forme comme un de ses faubourgs. Je veux parler de La

*Fayette*, qui touche à la Nouvelle-Orléans comme les Batignolles, par exemple, touchent à Paris; moins la barrière et les murs d'enceinte. Déjà à la Nouvelle-Orléans on ne dit plus la *ville*, mais le *quartier* La Fayette. Quelques considérations d'intérêts municipaux ont seules arrêté cette annexion. La Fayette est un port libre où s'arrêtent toutes les denrées de l'intérieur, et où les navires vont se charger. C'est l'avant-poste de la Nouvelle-Orléans.

Les deux premières municipalités forment un carré à peu près parfait, coupé par des rues larges, spacieuses et droites qui traversent la ville d'un bout à l'autre, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Quelques-unes d'entre elles n'ont rien à envier par leurs dimensions ni à nos boulevards, ni à nos belles rues de Paris. Toutes sont bordées de larges trottoirs en briques. Elles ne brillent point, par exemple, par le pavage, qui se compose d'un entassement de roches plus ou moins informes, plus ou moins aiguës. Intolérable quand on vient de le poser, ce pavage devient détestable au bout de deux jours de service. Les pierres s'enfoncent promptement dans le sol mou et marécageux, et disparaissent noyées sous la couche de boue que leur poids soulève et déplace. Liquide pendant les temps de pluie, cette boue se calcine et forme, aux grandes chaleurs, un moelleux édredon de poussière d'au moins deux pouces d'épaisseur. Le long des trottoirs, et de chaque côté des rues, règnent de larges et profonds ruisseaux destinés à l'écoulement des eaux. Ces petits fleuves sont recouverts de madriers qui servent en même temps de ponts pour les traverser. Pour peu qu'on assiste à un de ces formidables orages à pluie torrentielle, comme il n'en existe qu'à la Louisiane, on comprend la nécessité d'avoir donné tant de profondeur et de largeur à ces ruisseaux, qui suffisent à peine alors à l'écoulement des eaux qui ont besoin de traverser toute la ville, où il ne règne aucun égout, pour aller se perdre dans les immenses pinières qui l'encercent. Car, monsieur, n'oubliez pas que le fleuve est plus élevé que le terrain; il a donc fallu donner à ces voies d'écoulement une pente opposée à celle qu'on leur ménage dans tous les pays, c'est-à-dire que les eaux tournent le dos à la rivière: ce qui semblerait faire mentir le proverbe. Mais dans ces pinières, les eaux s'infiltrant, et l'on voit surgir tout à coup de dessous terre de nouveaux fleuves qu'on appelle dans ce

pays *bayous*, et qui n'ont pas d'autre origine que ces infiltrations. Source bourbeuse, ou mare infecte à leur début, ces bayous vont se grossissant, et arrivent, navigables même pour de grands bâtiments, au Mississipi, dans lequel ils se jettent.

Le peu de solidité du sol empêche qu'on donne des fondations aux maisons, qui reposent presque toutes sur pilotis, et les rez-de-chaussée sont toujours élevés de quatre à cinq marches, quelquefois davantage. A l'exception d'un très-petit nombre, tous les édifices sont construits en briques. La brique est le moellon et la pierre de taille de l'Amérique. L'extérieur des maisons a un air de propreté très-engageant; tous les détails intérieurs sont généralement d'un confortable irréprochable. Les pièces principales des appartements sont vastes, élevées, et communiquent entre elles au moyen d'immenses portes massives qui vont du plancher au plafond, et s'ouvrent au moyen de coulisses, dans l'épaisseur de la muraille. En Amérique, les tapis ne sont pas considérés comme objets de luxe mais de première nécessité, dont personne ne se prive, pas plus l'ouvrier que le plus riche *gentleman*. Et du haut en bas, toutes les maisons en sont garnies.

Pendant l'été on les remplace par des nattes en paille très-fine. Les meubles sont riches par la belle qualité des bois d'acajou massifs qui en sont la base. Dans un seul canapé de la Nouvelle-Orléans, on taillerait tout un meuble de salon pour Paris; et avec les quatre énormes colonnes qui soutiennent la couronne d'un lit à coucher, un marchand de la rue de Cléry ferait sa fortune. Le loyer des maisons est fort cher; joint au prix de location des domestiques, il constitue la dépense la plus considérable d'un ménage. Aussi, est-ce une fortune que de posséder des esclaves qu'on met ainsi en loyer, ils rapportent l'un dans l'autre de 12 à 1,500 francs et représentent en moyenne un capital de 4 à 5,000 francs. Certains esclaves de profession produisent quelquefois un revenu de près de 5,000 fr. Ils sont au surplus fort gâtés, fort choyés, et sont par conséquent les plus mauvais domestiques qu'on puisse rencontrer.

Les plus belles maisons d'habitation à la Nouvelle-Orléans se trouvent dans le quartier américain; car dans la partie créole on rencontre encore beaucoup trop de ces vieilles masures en bois, basses, étriquées et qui déparent un peu l'aspect de cette belle ville. Mais ces baraquas

disparaissent peu à peu, grâce surtout aux incendies qui les dévorent avec une telle activité, qu'il semble que les flammes elles-mêmes conspirent en faveur des progrès matériels de la Nouvelle-Orléans. Dans la partie voisine du fleuve se sont élevées depuis quelques années des maisons remarquablement belles, particulièrement destinées aux *offices* ou bureaux des grands négociants et aux magasins des marchands. Je vous en envoie ci-jointe une vue prise aux environs de la Douane. Les maisons à *offices*, au contraire des asiles solitaires où se retire la famille, sont peuplées par un monde de locataires pendant les heures consacrées aux affaires. Le soir, ces murs si animés durant le jour, deviennent mornes et silencieux. Trois ou quatre rues ont le privilège, à la Nouvelle-Orléans, d'être des rues à magasins, ce sont les rues Saint-Charles, Royale, de Chartres, et une partie de celle du Canal. On y rencontre des boutiques que l'on pourrait, sans risque de trop les humilier, transplanter au beau milieu de Paris, où elles occuperaient une place distinguée. Il y a à la Nouvelle-Orléans deux sortes de commerce qui ne laissent pas de produire une certaine impression : c'est le commerce des nègres et celui des cercueils, tous deux se faisant en plein jour, en pleine rue, en plein soleil. Nègres et cercueils sont exposés dans les boutiques, et l'on va s'approvisionner des uns et des autres comme on va acheter du pain. Mais on s'habitue autant que possible à l'un et à l'autre spectacle, à ce qu'il paraît, et personne ne manifeste de répugnance à cet égard. C'est une affaire de mœurs, une simple question de liberté de commerce.

La Nouvelle-Orléans n'est point une ville qui puisse donner au voyageur une idée exacte de l'Amérique, bien que le mouvement commercial qui y règne, les progrès chaque jour nouveaux, chaque jour plus grands qui s'y réalisent, laissent deviner le génie et l'esprit d'audace qui caractérisent les Américains. Malgré leur première opposition, les créoles de la Louisiane ont subi l'influence de cette puissante activité qui a si heureusement fécondé leur sol. Encore aujourd'hui, ils s'en défendent ; et s'il fallait s'en rapporter aux apparences, vous les croiriez dégagés du fluide américain. En effet, au premier aspect, deux populations bien distinctes partagent la ville ; l'une, toute française, conserve encore, après quarante-cinq ans de nationalité américaine, les mœurs, les usages, l'esprit français. Jus-

qu'au milieu de la rue du *Canal*, laquelle sépare la première municipalité de la seconde, vous entendez parler presque exclusivement la langue de l'ancienne métropole, tandis que de l'autre côté de la même rue cet idiome est pour ainsi dire inconnu. Mais la langue française cependant tend à disparaître ; pendant longtemps elle avait partagé avec l'anglais le sceptre officiel, c'est-à-dire qu'aux tribunaux, aux assemblées législatives, on les parlait indistinctement l'une et l'autre, aujourd'hui le français en est pour ainsi dire banni. Parmi les nombreux journaux qui circulent dans la ville, très-peu sont rédigés uniquement en français, quelques-uns ont une double rédaction ; mais la plus grande partie sont publiés exclusivement en anglais. Avant dix ans on ne retrouvera plus dans ce pays de vestiges de la langue française, que des efforts littéraires tentés par quelques hommes ne pourront maintenir. C'est une véritable agonie, d'où ne se relèvera même pas notre littérature, qui s'y écoule cependant par toutes les voies.

Ces deux populations distinctes qui parlent deux langues différentes forment également deux sociétés distinctes. On ne peut pas dire qu'il y ait aujourd'hui antipathie politique, mais il y a absence de sympathie sociale entre la race créole et la race anglo-saxonne. Les liens qui seraient de nature à les rapprocher, les liens du mariage, se contractent rarement entre elles. Les nombreuses occasions de plaisirs si ardemment recherchées par l'une et l'autre population, et qui devraient les confondre, ne font point disparaître la ligne de démarcation qui subsiste entre les deux sociétés. Mais il faut dire que les américains cherchent continuellement à s'implanter au milieu de leurs rivaux ; c'est la conséquence de leur caractère, de leur politique, même à propos de plaisirs. Les mœurs créoles ont, à leur insu, gardé quelque tinte de ce frottement des mœurs américaines, de même que celles-ci ont gagné beaucoup à ce contact. Il en est résulté un ensemble qui, malgré son absence d'originalité, en a pourtant une encore. L'esprit français avec l'ardeur chevaleresque des races transplantées dans le nouveau monde, ces sentiments de dévouement exalté, la chaleur du cœur, la générosité, la bravoure, la froide réserve et la rigueur des principes américains ; les traces à peine sensibles de la domination espagnole, qui a laissé dans le pays quelques usages poétiques, quelques allures de liberté sociale, tout cela, jeté péle-mêle dans la

même moule, a produit un mélange qui fait de la société louisianaise un type charmant qui séduit beaucoup.

Les symptômes apparents de scission disparaissent dès qu'on arrive à examiner de près les intérêts communs ; vous trouvez les deux sociétés parfaitement unies. Vous entendez bien par moments ces mots : " Nous autres créoles !" vous frapper l'oreille. Puis, qu'une question d'amour-propre national touche les mêmes hommes ils s'écrient bien haut : " Nous autres Américains ! La distinction disparaît dès qu'il s'agit de la grande nationalité.

Par les hommes, comme par les choses, la Nouvelle-Orléans est une ville digne d'attention. L'étranger qui s'en va, le nez en l'air, fûmant par les rues, trouve assez de quoi s'occuper pendant quelques jours. Il s'arrêtera devant plus d'une élégante construction ; il rencontrera de charmantes places publiques qui lui offriront leurs beaux arbres et leurs frais ombrages : entre autres la place La Fayette, la place d'Armes, la place Congo, que l'on trouve toujours solitaires et désolées ; ce que l'on ne s'explique pas. Mais, à la Nouvelle-Orléans, on ne se promène pas ; on sort quand on a affaire, ou bien l'on se contente de respirer l'air du soir, devant la maison, sur le trottoir qui sert de salon. Cela est une habitude créole commune à toutes nos îles de l'Amérique. En fait de monuments, ou d'établissements publics et industriels, vous vous arrêterez, à coup sûr, devant la cathédrale catholique, vieille construction qui date de la possession espagnole, et devant les deux édifices dont elle est flanquée, dont l'un renferme les cours et tribunaux, et l'autre les bureaux de la municipalité. Ces trois édifices, qui ont un certain air de vétusté et qui ne manquent pas d'élégance dans leur architecture, font face à la place d'Armes, dont les vastes terrains circulaires sont la propriété d'une femme occupant un grand rang dans le monde parisien, madame la baronne de Pontalba, qui avait conçu le gigantesque projet d'élever sur ces terrains occupés aujourd'hui par des maisons de médiocre importance, une splendide construction dans le style du Palais-Royal, et destinée à recevoir des magasins élégants. Je ne veux point surcharger cette lettre d'une nomenclature stérile ; mais je citerai entre autres, comme dignes d'être visités, le *Water-Works* (château d'eau), l'établissement du gaz, les presses à coton, l'hôtel de la Monnaie, dont les travaux, les appareils mécaniques, ainsi que l'intelli-

gente administration, offrent un grand intérêt. Tous ces édifices dénotent à un haut point l'esprit de hardiesse et d'entreprise des Américains.

Tout ce qui constitue une grande ville, une ville riche et attrayante, abonde à la Nouvelle-Orléans : fêtes, théâtres, concerts, plaisirs, artistiques, rien n'y manque. Les bals masqués y sont très-brillants et très-suivis par la meilleure société de la ville.

Ces fêtes ont un attrait qu'on ne peut s'expliquer que quand on connaît l'esprit, les grâces et la beauté des femmes de la Louisiane, dont quelques-unes sont les plus splendides créatures que la main de Dieu ait pu mouler. Aux charmes du corps, elles joignent toutes les qualités de l'âme et du cœur : elles sont généreuses et grandes ; leur dévouement est inépuisable. Nulle part vous n'êtes certain de rencontrer une hospitalité plus franche, plus cordiale qu'à la Nouvelle-Orléans, vous y êtes accueilli par les plus charmants sourires, et vous y trouvez des hommes intelligents, serviables, heureux de vous recevoir, de vous abriter sous leur toit, de vous offrir la meilleure place à leur table et à leur foyer ; et il n'est personne qui, ayant foulé le sol de ce pays, ne s'associe à l'hommage que je paye ici aux nobles cœurs de la Louisiane.

Tous les éléments qui constituent également un pays fort et d'avenir s'y pressent aussi. Ce port, placé à quarante-cinq lieues de la mer, est nonobstant le côté fâcheux de cette situation, supérieur à New-York même peut-être, sous le rapport du commerce d'exportation, parcequ'il est comme l'entrepôt de tous les produits de l'intérieur et de l'ouest de l'Union. Plus de deux milles navires y entrent annuellement ; environ huit ou neuf cents *steam-boats* y arrivent de toutes parts. Je reviendrai ailleurs sur cette partie de la prospérité de la Nouvelle-Orléans. La position éloignée de la mer n'était qu'un de ces obstacles dont les Américains triomphent aisément. Qu'a-t-on fait ? On a établi un chemin de fer jusqu'au golfe du Mexique ; œuvre gigantesque, entreprise par des hommes intelligents et puissants, et qui peut changer la face de cette cité. Il suffit de savoir qu'au lieu de consacrer deux jours et demi au moins à remonter le fleuve, un navire pourra, de l'embouchure, expédier ou recevoir son chargement en cinq ou six heures !

En hommes de talent, d'énergie et de capacités, la Louisiane a peu de chose à

envier aux autres Etats de l'Union. Parmi tous, je citerai, en première ligne, M. Pierre Soulé, Français réfugié que la restauration avait chassé de son pays, et qui s'est créé, aux Etats-Unis, une de ces positions splendides qu'un homme de sa trempe sait se conquérir en tous lieux. Avocat, M. Soulé occupe, au barreau de la Louisiane, la première place comme orateur : homme politique, il jouit de l'estime et de la considération unanime et, appelé récemment au congrès de Washington en qualité de sénateur, il a rivalisé d'éloquence avec les plus éloquents voix de l'Amérique, et s'est posé en esprit pratique, en familier avec toutes les questions qu'il sait élever à la hauteur de sa grande intelligence. Homme de cœur et de dévouement, M. Soulé appelle à lui les sympathies de tous ceux qui l'approchent, et ses éminentes qualités lui ont attiré l'affection de tous les partis. A côté de lui, on peut citer MM. Grymes, Canon, Garcia, Mayureau, Preston, Canonge, etc., et beaucoup d'autres que je nomme pas, les uns par modestie pour moi, les autres pour ne m'exposer peut-être à oublier trop de monde.

Ce qui m'a beaucoup frappé à la Louisiane, comme dans tous les Etats-Unis, c'est l'absence complète de toute police, sauf les *watchmen*, dont le nombre est très-multiplié, et le service parfaitement organisé. Leur surveillance est d'autant plus active, qu'ils ont pour mission, non-seulement de traquer les maraudeurs de nuit, mais encore de veiller aux incendies. Cette absence apparente de police, faut-il le dire, a faussé, dans les Etats du Sud et de l'Ouest, le sentiment légal, au point de faire croire aux citoyens à l'absence et à l'impuissance de la justice, et partant, à se la rendre eux-mêmes. Un homme insulté ou qui se croit insulté, en pleine rue, devant cent témoins, administre à son adversaire un coup de poignard ou un coup de pistolet, sans qu'on songe à l'arrêter. Il faut reconnaître que la justice se montre facile à l'endroit de ces cas de légitime défense trop souvent invoqués. Ces meurtres sont devenus moins rares encore, depuis que la législation Louisianaise a frappé le duel d'une peine si sévère. Reste à savoir s'ils ne moissonnent pas moins de jeunes hommes utiles à leur patrie, que ne le faisaient les duels toujours si meurtriers dans un pays où l'habileté des Louisianais, comme tireurs est proverbiale.

Ce n'était pas assez que la Nouvelle-Orléans fût une ville charmante, un nid de

plaisirs. Il fallait que les environs rivalisassent avec elle. La baie Saint-Louis, Pascagouta, Mandeville, tous les lieux de plaisance situés sur les bords des lacs, continuent, pendant la saison d'été, les fêtes et les joies de la ville. La distance à parcourir n'arrête pas les Louisianaises, pourvu qu'elles trouvent, au bout de la course, un bal pour prix de leur patience. C'est ainsi qu'elles vont jusqu'au jardin de Carrollton, situé à quatre ou cinq lieues de la ville, y chercher le plaisir de la danse. Une des plus charmantes promenades de ce genre est celle que l'on fait au lac Pontchartrain, auquel on aboutit par trois routes différentes ; deux destinées aux voitures, qui à certains jours, les sillonnent en tout sens : j'y en ai compté jusqu'à près de cent, surtout sur la route dite américaine, et au bout de laquelle on rencontre un excellent hôtel où l'on va passer de délicieuses après-dînées. Une sorte de jetée s'avance très au large sur le lac, et l'on y va pêcher, rêver et s'enivrer du beau spectacle de cette nappe d'eau, vaste comme une mer, et à l'horizon de laquelle on voit glisser, comme des fantômes, les voiles de quelque petit navire ou la fumée d'un *steam-boat*.

Le troisième chemin est celui du railroad qui conduit à un petit village assez élégamment construit sur les bords du lac. Il y existe un très-bon hôtel, très achalandé où l'on vient, de la Nouvelle-Orléans, faire d'excellents dîners. Une partie de ce genre et que j'entrepris avec un vif plaisir, est un petit voyage au lac Borgne par le chemin de fer du golfe du Mexique, dont le directeur, M. Musson, nous fit les honneurs avec une grâce charmante. On traversa des contrées pour ainsi dire nouvelles, où la civilisation n'avait pas encore, je crois, porté sa bêche et son rateau ; d'immenses forêts où l'on retrouve toute la virginité de ce sol dont M. de Châteaubriand a donné de si magnifiques descriptions, moins les fantaisies auxquelles s'est laissé emporter son génie. On rencontre de ces arbres séculaires, étranges, bizarres, dont les racines, jaillissant de terre et se multipliant à l'infini, se sont couvertes à leur tour de branches et de feuilles. Puis, en parcourant des bois entiers de magnolias géants chargés, à leurs cimes, de fleurs énormes, vous apercevez de ces fourrés épais, dont l'œil ne peut percer l'obscurité, dont les pas humains n'oseraient sonder les mystères, que les rayons subtils du soleil ont eux-mêmes jamais réchauffés ; abris nébreux gardés par des lianes multiples,

enlacées et plus serrées encore que les fils d'une toile. Tout à coup vous voyez se dérouler devant vous ces immenses prairies sans horizon dont Cooper a donné des descriptions qui m'avaient toujours paru fantastiques. Celles de la Louisiane ne sont pas comparables aux prairies de l'Ouest, elles frappent néanmoins d'étonnement ; et c'est, je vous assure, monsieur, un spectacle curieux que celui de cette immense mer de hautes herbes se développant sur un espace de deux ou trois lieues, sans qu'on en devine la fin. Les beaux romans de Cooper vous reviennent à l'esprit ; on croit voir, entendre quelques-uns de ses héros. L'illusion est d'autant plus facile que de toutes parts on est entouré de traces et de débris des anciens Indiens, et dans le silence de mes rêves je reconstruisais l'Amérique dans toute son originalité primitive. Mais le bruit de la locomotive, la vitesse de notre course me rappelaient bien vite à la civilisation, dont je jouissais de tous les bénéfices en ce moment-là même.

L. XAVIER EYMA,

## REVUE DE PARIS.

6 JUIN, 1848.



**V**OILA donc Paris ! Telle est la première exclamation des étrangers venus ici pour connaître et étudier les rouages de cette grande mécanique gouvernementale appelée République. Puis, quand ils ont passé trois et quatre journées et autant de soirées à écouter les débats quelquefois assez peu parlementaires des représentants du peuple et les virulentes diatribes des orateurs des clubs, à visiter nos monumens publics, à assister à quelques représentations théâtrales, ils ajoutent : — Paris est beau, mais il est triste !

Et ils ont raison. Nos palais nationaux sont démeublés, nos salles de spectacle désertes, nos salons vides, nos boulevards sans ombrage. Et pourtant combien il tarde à Paris de recouvrer sa gaieté, son luxe, et surtout sa parure accoutumée de femmes rieuses, élégantes et coquettes. Un peu de calme et de sécurité, et vous verrez notre ville, ce siège de la *fashion* européenne, ce temple du bon goût, ce

point central vers lequel convergent tous les arts, tous les talens, renaître plus éclatant que jamais. Paris réalise la fiction du phénix de la fable.

Au fait, pour quiconque a entendu durant plus de deux mois ces chants bruyans ces cris tumultueux qui, la nuit comme le jour, assaillaient les oreilles non seulement des passans, mais aussi des habitans retirés dans leurs demeures, pour quiconque enfin a entendu gronder l'émeute et regarder passer ces flots d'hommes ignorans ou égarés, dont des meneurs exploitaient la misère, c'est merveille de voir l'ordre déjà rétabli. Avec l'ordre viendra la sécurité, et avec celle-ci se ranimera l'amour du plaisir, des arts et du luxe momentanément amorti par les graves préoccupations du présent et de l'avenir.

Parmi ces préoccupations, la plupart d'une nature très grave, il en était une dont la cause nous a toujours paru tellement absurde que nous ne pouvons comprendre comment elle avait réussi à s'emparer des esprits sérieux. Nous voulons parler de ce nivellement des fortunes dont les communistes se plaisaient à menacer la société et eux-mêmes ; car nous ne faisons pas à ces messieurs (nous nous trompons, à ces citoyens), l'injure de supposer qu'ils comptaient se soustraire à l'application de leurs propres lois. Or, on a calculé que si l'égalité absolue des fortunes s'établissait en France, il en résulterait pour chaque individu, un revenu de 162 francs par an, soit 13 francs 50 centimes par mois, ou 9 sous par jour.

Le moyen, avec de semblables ressources pécuniaires de chasser à courre dans les forêts nationales avec des meutes, des piqueurs, des fanfares, ni plus ni moins que les ex-princes du sang, de tenir table ouverte au Luxembourg, d'une façon si hospitalière qu'en deux mois les frais en ont dépassé le chiffre de 300 mille francs, ou seulement de s'établir en dictateur au pavillon jadis royal de Monceau dont le parc fut dès-lors fermé au public. Il aurait été d'autant plus difficile de continuer à mener ce train de prince, nous voulons dire de démocrate *pur*, que d'après le système de répartition égale des propriétés de toutes sortes, nul n'eût été assez riche pour payer le travail d'autrui, outre que l'uniformité des salaires s'opposait à ce que les travailleurs intelligens et laborieux gagnassent un centime de plus que les ineptes et les paresseux.

Au reste, le ridicule de cette théorie en

a fait promptement justice ; elle n'avait même pas le mérite de la nouveauté. Loin d'être une invention de fraîche date, le communisme voit son origine remonter au quinzième siècle. Cette idée du partage des biens a pris naissance en Allemagne. C'est de cette contrée que des bandes de paysans armés, au nombre de quinze mille, firent irruption en France, se ruant sur les châteaux qu'ils pillaient et incendiaient. A la nouvelle de ces attentats, plusieurs seigneurs, parmi lesquels on remarque un prince italien de la maison de Belgiojoso, réunirent leurs hommes d'armes et se précipitèrent sur ces bandits qu'ils eurent bientôt anéantis.

Bien d'autres plagiats sont journellement commis par les propagateurs des doctrines communistes. Ainsi le tableau que M. Cabet nous trace, dans son *Voyage en Icarie*, du bonheur singulièrement monotone qui assurerait au genre humain le régime phalanstérien, est-il la reproduction de celui qu'offrait la colonie fondée au dix-septième siècle au Paraguay par les disciples d'Ignace Loyola.

Mais laissons là les tableaux fictifs de M. Cabet, pour retourner à l'esquisse que nous avons commencée de la situation actuelle de Paris, situation que les pessimistes dépeignent sous le jour le plus sombre. Mais nous qui ne sommes pas optimistes, nous espérons voir prochainement l'horizon s'éclaircir. Oui, dans peu, il faut que nous revoyions les fringans équipages se presser dans l'avenue des Champs-Élysées, les loges de l'Opéra se garnir de beautés souriantes et parées, les salons dorés des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré, aussi bien que ceux de la Chaussée-d'Antin s'ouvrir, les magasins d'objets d'art et de luxe se remplir d'acheteurs, et les ateliers de tous genres d'ouvriers.

Alors, au lieu de dire : "Paris est beau, mais triste." les étrangers s'écrieront : "Paris est beau et brillant !" Alors, nous verrons reparaître ces essaims de jeunes et fraîches ladies que la peur a fait envoler en février dernier ; et ces princesses russes auxquelles le czar inquiet et irrité a retiré si despotiquement la permission de se faire admirer à Paris, car les princesses russes et les duchesses anglaises ont toujours attaché beaucoup de prix à l'admiration des Français. . . .

Leur retour sera d'autant plus fêté par notre jeune République que l'aristocratie étant abolie chez nous, les titres de noblesse y seront en grand honneur, comme

dans tous les pays gouvernés démocratiquement, en Suisse, par exemple, et aux États-Unis.

En attendant, Londres nous envoie son tribut annuel de familles bourgeoises qui viennent, chaque printemps, jouir de la vie à bon marché que leur offre la France. Ce ne sont pas, comme on le pense bien, ces *Londoners-là* qui répandent à Paris beaucoup d'argent. . . . Cependant, on prétend, et nous répétons ce bruit sans y ajouter aucun commentaire, que plus d'un rouleau de guinées s'est éparpillé, dans ces derniers temps, non pas sur des tapis verts, mais entre les mains des gens sans cœur et sans conscience qui appartiennent à qui veut les acheter.

Après tout, si les révolutions politiques et sociales qui bouleversent en ce moment l'Europe entière, empêchent les nations d'enretenir avec nous des rapports de bon voisinage, ce ne sera pas nous qui y perdrons le plus. La France, sagement organisée et dirigée, est plus capable qu'aucune autre contrée du globe de se suffire à elle-même. Nous aussi, nous fournissons aux pays étrangers, bon nombre de voyageurs riches qui contribuent à faire naître ou à maintenir l'aïssance dans les lieux où ils séjournent.

Notre belle patrie gagnera au contraire à ce que chacun reste chez soi. Dieppe, Luc et Trouville, Vichy, Uriage et Plombières, seront plus fréquentés par les malades réels ou imaginaires ; et les bords riants de la Loire, les pittoresques vallées du Dauphiné, les sommets des Vosges, les beaux rivages qui s'étendent de Béziers à Hières, seront explorés par les amateurs de gracieux paysages et de sites agrestes. D'autres, pour qui la paisible vie des champs a un charme tout particulier, iront passer l'été dans leurs terres et aideront par leur exemple à donner à l'agriculture cette vigoureuse impulsion qui doit avoir pour double résultat le bien-être du cultivateur et de l'ouvrier, la prospérité du commerce et des manufactures.

Puis, vers la fin de l'automne, tous les émigrés parisiens qui, cette fois, n'auront pas poussé leurs pérégrinations plus loin que nos départemens frontières, rentreront dans la capitale et les bals, les raôûts, les spectacles de société, les concerts, se succéderont comme par le passé dans les hôtels de B. . . . de C. . . . de P. . . . etc, etc. Les hommes reviendront sociables, et les femmes reviendront. . . elles mêmes.

## PETIT COURRIER DE MONTREAL



ÉLAS ! Hélas ! pauvre petit courrier, que vas-tu devenir par le temps qui court plus vite que toi et qui emporte dans sa marche rapide toutes ces douces choses, ces jolis riens, ces brillantes et légères fantaisies qui faisaient ta fortune dans le bon vieux temps quand nous étions si malheureux !

Aujourd'hui quoique la nature se pare comme autrefois des richesses et des splendeurs de l'été, que les rosiers fleurissent, que les prairies soient émaillées, le parterre parfumé et que le ciel sourit à la terre, nous ne sommes plus gais, confians, heureux comme jadis. La société paraît constituée de manière à faire gémir les anges. Il n'y a plus de place pour l'aimable et le divertissant. Du haut en bas de l'échelle sociale les idées du plaisir ont fait place à de graves préoccupations. Le positif, le matériel a tout envahi. Tout le monde est dévoré d'ambition, a soif de progrès, de richesses et de bien être ; non plus de cette douce et modeste aisance, qui faisait l'objet des rêves et des espérances de nos pères, mais de cette opulence fastueuse, du luxe vain et de l'ostentation chez qui le vrai et simple bonheur va rarement loger. Maintenant on semble bien moins s'occuper d'être heureux, que de le paraître. C'est entre tous une rivalité de prétentions plus ou moins ridicules et exagérées où les gens n'apportent ni les doux sentiments du cœur, ni les grâces de l'esprit. Comment voulez-vous qu'un monde ainsi composé soit aimable ? Joignez à cela une fureur de débats politiques qui absorbe toute l'attention depuis le salon jusqu'à la cuisine et vous concevrez mon inquiétude à l'endroit du petit courrier.

Le moyen de faire de la chronique de salon dans des temps volcaniques comme ceux dans lesquels nous vivons. Dites donc la dernière bluette, le prochain mariage, le nouveau calembour ; contez donc l'anecdote intime à des gens qui n'ont plus le temps de faire la moitié des affaires dont ils se chargent, où bien qui rêvent quelque bouleversement social ou politique. . . Est-ce que l'on peut vous écouter ? Le monde tourne au sérieux, vous dis-je. Le drame, le roman, la petite nouvelle, la poésie, l'art, comme les rois s'en vont. Il faut

dire aussi que la pénurie, la détresse des temps y est pour beaucoup. Dites moi donc un peu ce que Raphael pourrait jeter sur la toile au milieu d'un monde travaillé et tourmenté en tout sens comme le nôtre ? Dites moi ce que Racine pourrait écrire en un temps où d'un soleil à l'autre les formes sociales et politiques peuvent changer.

Ah ! il n'en va pas de la plume comme de la pioche ! A tous les instants, guerre ou paix, la pioche peut remuer la terre ; mais pour que la pensée, cette fleur si lente à éclore, puisse croître et jeter au vent ses parfums, il faut du calme dans les âmes et du repos dans les airs. Or, je vous le demande, en l'an de grâce 1848, les esprits sont-ils tranquilles, tournent-ils à la poésie, à l'aimable, au gracieux, au beau idéal ? Sont-ils aptes à apprécier les beautés de l'art ? Les pauvres ouvriers de la pensée cherchent en vain autour d'eux l'inspiration. Elle les fuit, à moins que quelque fée gracieuse et bonne ne ramène la folle au logis.

Véritablement une chronique est beaucoup moins facile à faire aujourd'hui qu'une révolution ou une constitution. Pour ces dernières œuvres, l'étoffe est là sous la main et Dieu sait combien d'ouvriers veulent y mettre les doigts. Il n'est si jeune travailleur qui ne se croit destiné à faire sa part ou plutôt à terminer l'ouvrage. Avec cela, le peuple veut des concessions, comme dit M. Cagnard, et devient d'une ambition, d'une exigence, d'un appétit d'ogre affamé. Le bon peuple, qui a été si maltraité par le passé, s'avise d'améliorer chaque jour son sort. Heureux quand il le fait prudemment et avec sagesse ; malheureux quand trompé par les théories nuageuses, extrêmes, de faux amis, il se laisse entraîner dans une voie dangereuse où au lieu de trouver la réalisation de ses rêves, il ne rencontre que de tristes mécomptes. On en voit des exemples frappants.

« Vous conspirez pendant dix ou vingt ans, écrivait dernièrement un journaliste français, vous frisez vingt fois le gibet pour mitter une révolution, sans laquelle il vous est bien décidément impossible de vivre. Enfin le jour prédit par l'Apocalypse arrive, l'orage gronde, la révolution éclate, elle est consommée. L'ancien ordre périt, un ordre nouveau naît de ses ruines ; la société est refondue, transformée, fusionnée et vous allez, Dieu merci, vous dilater le cœur dans la béatitude d'un état de choses qui ne ressemblera pas plus

à l'ancien que la *lune de miel* ne ressemble à la lune rousse d'un *quinzième* printemps conjugal. Le peuple mourait de faim en travaillant ; il vivra de pâtés de foie gras, d'allouettes rôties et de bon vin, sans faire rien du tout. Les ministres étaient des corrupteurs infâmes, des dilapidateurs qui ingurgitaient le budget comme mon ami C... ingurgite une bouteille de Saunterne ; vous aurez désormais des ministres qui travailleront vingt heures par jour et ne se nourriront que de noisettes et de patates. Les Parlementaires du régime déchu étaient d'affreux sycophantes, d'impitoyables bavards qui durant toutes les sessions, s'exerçaient comme des lutteurs aux ruses de l'ambition et aux audaces de la rapacité ; les nouveaux représentants du pays sortis cette fois de ses plus profondes entrailles, ne s'occuperont que des intérêts du peuple, ménageront son argent et ne parleront jamais sans avoir quelque chose à dire.

La société remuée, bouleversée jusque dans ses fondations, ne sera plus du tout comme avant, hautaine, guindée, prétentieuse et médisante. Non ; mais l'esprit des bienséances, l'honnête et franche gaieté brilleront d'un vif éclat. Les femmes seront toutes charmantes et dévouées à leurs époux et leur appartiendront en toute propriété. Les jeunes filles douces, modestes, obéissantes à leurs parents, ne seront plus des fleurs mystérieuses que l'on ne trouve que dans les lieux solitaires. Désormais elles pousseront au grand jour aussi communes que les champignons. Enfin, et c'est horrible à dire, naguère on grillait en été et on grelottait en hiver ; à l'avenir l'été et l'hiver, juillet et janvier jouiront de la même température. La révolution à dû mettre fin à toutes les misères de la pauvre humanité, c'est convenu.

Vous avez cru à tout cela le lendemain ou plutôt la veille d'une révolution et vous vous mettez en campagne pour reconnaître, saluer et admirer les phénomènes multiples de cet Eldorado universel.

Que rencontrez-vous dans cette reconnaissance à travers la nature et votre pays régénérés ? Hélas ! Hélas ! Le monde, le monde politique surtout, n'est-il pas un éternel plagiat ? C'est quand vous croyez avoir du neuf que vous retournez le plus à l'antique et les deux se ressemblent furieusement. Les imperfections et les abus sont le triste apanage des institutions humaines. Tel peuple qui en détruisant l'ordre ancien, croyait se régénérer par l'ordre nou-

veau, et n'a fait que changer de maître, passer souvent d'une tyrannie individuelle à une tyrannie collective. Profitons donc de l'expérience des siècles. Travaillons consciencieusement à améliorer notre condition morale et matérielle, à réparer et embellir l'édifice social et politique. Reformons, mais ne détruisons pas. Car c'est bien difficile de bâtir et de réédifier.

Mais, comment ! me voici en pleine dissertation politique ! ce que je n'avais pas la moindre intention de faire, je vous assure. Si la chose m'arrive une seconde fois, ami lecteur, que celui d'entre vous qui ne fait pas de politique, me jette le premier pavé.

A cette époque de l'année en temps ordinaires, la bonne société, la classe opulente se déverse sur les grandes routes, sur les chemins de fer dans les bateaux à vapeur à la poursuite des agréments et des plaisirs de la vie champêtre. Cette année les touristes et les promeneurs sont peu nombreux et pour cause... chacun vit retiré et fait de la villégiature en son particulier. Nous ne voyons pas de nombreuses et joyeuses compagnies se donner rendez-vous dans nos jolis villages sur les bords du St. Laurent, surtout en bas de Québec, comme ça se faisait il y a quelques années. Comme on s'amusait dans ces délicieux séjours ! promenades sur l'eau ou sous les frais ombrages, bains de mer, longues courses sur quelque joli cap, dans quelque île verdoyante, sortant comme une corbeille de fleurs du milieu des eaux, parties de chasses ou de pêche joyeux pic-nics sur la lisière du bois et le soir réunis au village, les causeries intimes un quadrille ou une chanson pour couronner les plaisirs de la journée. Chaque matin de nouveaux venus apportaient leur contingent de gaieté et de bonne humeur à la société et étaient accueillis par elle avec cordialité. Ainsi s'écoulaient une, deux, trois et quatre semaines le plus agréablement du monde.

La capitale commence à voir affleurer dans ses hôtels quelques voyageurs des Etats-Unis. On les distingue sans peine dans nos rues, à cette mine et à ces allures qui leur sont propres. Quelques uns des habitans du midi viennent au Canada pour prendre le frais et sont fort surpris en y arrivant, de fondre sous les ardeurs tropicales de notre soleil de juillet. Les américains en général trouvent Montréal de leur goût. Ils admirent beaucoup son hâve et ses magnifiques quais, les gigantesques travaux du Canal Lachine, notre

belle montagne au front royalement couronné, aux pieds de laquelle sont groupés avec art tant de jolies villas et maisons de campagnes, des vergers, des bosquets, des jardins. Il y a là un coup d'œil enchanteur. Le panorama qui s'étend devant vous, le paysage de tous côtés vous frappe et vous ferait écrier comme Jacques Cartier "Mont-Royal!"

Le mois de juin est célèbre entre tous les mois de l'année par le grand nombre de fêtes religieuses qui s'y rencontrent. Il semble qu'au réveil de la nature l'église redouble de zèle et d'amour pour le créateur, l'auteur de toutes ces merveilles, de tous ces bienfaits prodigués aux enfans des hommes. La FÊTE-DIEU est la plus belle et la plus solennelle entre toutes ces fêtes. En ce grand jour le culte catholique déploie toutes ses pompes et ses splendeurs. Malgré tout ce que disent quelques protestans fanatiques, tout le monde ne peut s'empêcher d'admirer nos processions et nos cérémonies sacrées. Cette année, cette grande solennité a été célébrée avec non moins d'éclat que par le passé.

La fête nationale des Canadiens-français la ST. JEAN-BAPTISTE vient ensuite répandre la joie et l'allégresse dans nos cœurs. Je ne vous dirai pas les détails de notre dernière fête vous les connaissez déjà. Vous avez vu notre belle procession, l'imposant spectacle de toute notre population agenouillée dans le temple pour demander les bénédictions du ciel sur ses institutions, ses biens, ses travaux, ses enfans et les enfans de ses enfans jusqu'à la dernière génération.

La soirée dansante de l'Institut canadien mérite bien une mention particulière. Malgré la chaleur étouffante de la soirée, la société qui encomrait les salons était animée d'une gaiété folle et bruyante. Quadrilles, cotillons, valse et polkas se succédaient avec assez de rapidité pour que depuis neuf heures jusqu'à deux heures de la nuit, on ait pu compter pas moins de vingt danses exécutées par la compagnie. Et dire qu'il y a des jeunes filles, (je ne les nomme pas, car on me traiterait d'indiscret et de médisant) assez imprudentes, assez légères pour figurer dans quinze et vingt danses consécutives! J'en ai vu danser avec une telle désinvolture, un tel entrain que leurs partners avaient l'air à la gêne. Ça peut faire pour un bal champêtre à la Chaumière; au salon, c'est trop fringant. Pour vous dédommager, vous rencontrez encore dans nos bals, grâce à la sage éducation de nos fa-

milles canadiennes, beaucoup de ces jeunes filles à l'air pudique et réservé, aux manières gracieuses et modestes à la fois, qui vous font rêver aux pures et simples joies du foyer domestique, au plus ineffable bonheur qu'il soit donné aux hommes ici-bas, le bonheur de la famille.

A propos de famille, je ne saurais me dispenser de vous dire un mot de la grave question discutée dernièrement à l'Assemblée Nationale en France, du DIVORCE enfin qu'un des ministres provisoires aurait voulu rétablir, sans doute, parcequ'il fait mauvais ménage. Cette question intéresse particulièrement le beau sexe. L'assemblée nationale a repoussé avec dédain la proposition qu'on ne saurait considérer que comme une tentative d'attentat à la sainte institution de la famille chrétienne, qui est la base de la société civilisée. Cette discussion sur le divorce a fait écrire de belles pages à quelques uns des écrivains du jour. En voici une, entr'autres, sur ce sujet qui mérite d'être méditée par tous mes lecteurs.

"Le sentiment religieux et l'amour du beau, voilà ce qui nous distingue des bêtes.

"Il serait difficile de concevoir dans toute son étendue la dégradation physique et morale où tomberait la race humaine, si elle n'était incessamment épurée par ces deux facultés naturelles. L'aimant qui nous attire vers la beauté condamne les monstres à la stérilité; cet attrait, dont les animaux sont dépourvus, maintient la dignité de notre espèce.

Toutes les influences propres à atténuer en nous la passion du beau, tendent à nous faire dégénérer: les mariages d'argent ont enfanté des générations très-laides et donné lieu à ce dicton: "spirituel et beau comme un enfant de l'amour."

"Supprimez le sentiment religieux, base de nos idées morales, vous obtenez des effets analogues, dans l'ordre intellectuel: les âmes s'acheminent à une dégradation rapidement progressive.

"Cette double atteinte au plus noble et au plus fort instinct de notre nature a souvent eu lieu durant le cours des âges. Il faut bien se résigner à constater de nos jours quelque chose de semblable, puisque nombre de gens, en invoquant le divorce, proclament la multitude des unions mal assorties, dans lesquelles l'aversion remplace l'amour et auxquelles les sympathies naturelles et les idées religieuses n'ont point participé.

"Que l'éducation prépare la jeunesse à la vie conjugale; que la sainte institu-

tion du mariage, ennoblie aux yeux de la jeunesse, au lieu d'être travestie et parodiée jusque dans nos écoles, cesse en outre d'être une transaction commerciale ; le divorce sera flétri comme la débauche, dont il est une variété légale.

Dans l'état actuel de la société, l'opinion de quelques jurisconsultes, logiquement matérialistes, admet le divorce : mais la conscience y répugne. La conscience, c'est le cri de la nature ; les cœurs corrompus qui l'ont étouffée l'appellent un *préjugé*. Il a fallu fausser le sens d'un mot afin qu'il pût masquer une imposture.

« J'ai connu, sur ses vieux jours, un mari divorcé, remarqué, sous l'empire, à une femme divorcée : «— Cette tolérance de la loi, disait-il, a fait le malheur de ma vie. Dans le pire des ménages, on s'aime plus que l'on ne le croit ; et n'eût-on été vraiment uni que peu de temps, le souvenir de ces heures si courtes est impérissable ! Ma première femme n'est jamais redevenue pour moi une étrangère : souvent je l'ai rencontrée dans le monde, où sa vue me causait un indicible malaise.

« Croyez-moi, monsieur, la séparation n'est que triste, mais elle laisse la dignité sauve : le divorce avilit, il révolte la conscience, il consacre un mensonge, il désunit la famille, il matérialise le mariage ; il fait d'un sacrement auguste un bail plus ou moins emphitéotique ; il répugne à nos mœurs, et glisse l'égoïsme avec la défiance dans le plus intime et le plus saint des contrats. »

Que l'intérêt cesse de présider aux mariages ; que la sympathie, que la passion en soient les mobiles ; que l'éducation religieuse et morale élève nos mœurs à l'intelligence des devoirs conjugaux, à la gravité d'un sentiment profond, durable et fondé sur le dévouement et l'estime ;— en un mot, travaillez à affaiblir peu à peu les inconvénients actuels du mariage ; et le divorce, devenu sans utilité, paraîtra, ce qu'il est en effet, une contradiction avec notre foi religieuse, un agent de dissolution pour la famille, et un écueil pour la moralité publique.

Quand deux êtres savent qu'ils seront unis jusqu'à la mort, ils sont tout entiers l'un à l'autre ; ils se font des concessions mutuelles ; ils assouplissent leur caractère et chacun cherche à se construire dans le cœur dont il dispose un asile qui ne lui manque jamais. Il y a bien de la tendresse au fond de cette pensée :— Je suis à vous, vous êtes à moi jusqu'à ce que Dieu, qui nous a unis, nous sépare. . .

Le divorce va trancher au fond des cœurs ce lien doux et puissant : il supprimera l'indulgence, le pardon, que l'indissolubilité rendait nécessaires. Les relations matrimoniales seront, dans la prévision d'une séparation possible, non la fusion de deux âmes, mais l'hypocrite et lente instruction d'un procès. Le divorce ne rendrait meilleur aucun ménage : il n'en produirait que d'assez médiocres, et il serait susceptible de corrompre, d'empoisonner nombre de ménages excellents, ou appelés à le devenir dans l'état actuel de nos institutions.

L'ouverture de la saison dramatique a été pour la capitale le signal d'une longue série d'agréables amusements. Notre entreprenant Directeur, M. Skerrett, ne recule devant aucune dépense pour amuser son monde. Le Théâtre-Royal a été ouvert mardi, le 27 juin, par la compagnie d'opéra des SEGUIN dont le personnel est augmenté et amélioré. Parmi ces artistes, M. W. H. Reeves se distingue comme un excellent ténor, et M. Gardner le suit comme second ténor ; M. Leach fait un bon baryton ; M. Séguin, primo basso ; M. Sauver, basso secondo ; Mme Séguin, soprano, et Mlle Lichsteintein, contralto. Cette compagnie a débuté par le grand opéra de *Maritana* écrit par Wallace. Puis viennent successivement les chefs-d'œuvres de la scène lyrique, *Fra Diavolo*, la *Somnambule*, la *Bohémienne*, la *Norma*, *Don Paschal*, l'*Elixir d'Amour*, *Cendrillon*, *Der Freischütz*, *Masaniello*, etc. Je puis dire avec vérité que la compagnie d'opéra actuelle est supérieure à aucune de celles qui sont venues jusqu'ici à Montréal. L'orchestre et les chœurs sont très bien composés et lui donnent du relief. M. Skerrett fait jouer encore à part l'opéra, de jolies vaudevilles et pièces comiques, dans lesquels lui et sa gentille petite dame font toujours les meilleurs rôles avec le plus grand succès. On nous promet aussi comme devant suivre les représentations de l'opéra, quelques célébrités dramatiques, s'il en vient d'Europe aux États-Unis, la famille Montplaisir, ces fameux danseurs et les charmantes petites Viennoises, qui ont fait fureur l'an dernier.

A côté de ces drames fictifs nous aurons bientôt peut-être des drames véritables, les procès des *faux-monnayeurs*, de quelques incendiaires et meurtriers, le choléra, les sauterelles et que sais-je encore. Le petit courrier vous en dira des nouvelles.

FIGARO :  
Montréal, 30 juin 1848.

## SOMMAIRE.

POESIE CANADIENNE.—A Albion, par P. C.—HISTOIRE POPULAIRE, Anecdote et pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, (suite) par EMILE MARCO de St. Hylaie.—Avis charitables donnés à l'abri du Rideau, par Mde. Caudle, traduit de l'anglais par P. L. M. (suite)—NOTICE BIOGRAPHIQUE.—L'hon. John Neilson.—VERA.—Nouvelle Russe, par SOPHIE CONRAD.—SOUVENIRS d'un voyage aux Etats-Unis en 1847.—Les Femmes Chinoises, par le COMTE DE BONACOSI.—Le Courier de Montréal—par FIGARO.  
MUSIQUE.—LA MARITANA.—POLKA.

### LIVRES FRANÇAIS.

**A VENDRE** par le Soussigné, les ouvrages suivants, par les Auteurs les plus Populaires.

Les Deux Diane, par A. Dumas 10 vols.  
Vingt ans après, (suite des trois mousquetaires.) do 4 volumes.

Mémoires d'un Médecin par A. Dumas 7 vols.  
Caligula, tragédie en Cinq Actes et en vers, avec un prologue, par A. Dumas, 1 volume.

Catherine Howard, drame en Cinq Actes et en huit Tableaux, par A. Dumas.

Charles VII chez ses grands Vassaux, drame par A. D. Une fille du Régent par A. Dumas, 3 vols.

Teresa, drame, par A. Dumas.  
De Paris à Cadix, par do 2 vols.

Les Quarante Cinq, par do 4 vols.  
L'Alchimiste, drame par do

Christine, drame par do  
Les Drames Inconnus par Frédéric Soulié, vols. 5 & 6.

Histoire d'Olivier Duhamel par do 4 vols.  
Les Aventures de Saturnin Fichet, ou la Conspiration de la Rouarie, par F. Soulié, 5 vols.

Histoire populaire, Anecdote et pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par Emile Marco de Saint-Hilaire, 3 vols.

Théâtre D'Education, par Madame de Genlis, 4 vols.  
Antoine, X. B. Saintine

Le Beau d'Angennes, par Auguste Maquet 2 vols.  
Le Mat de Cocagne, par Emile Souvestre, 2 vols.

Safa, par Roger de Beauvoir, 2 vols.  
Le Champ des Martyrs, par Ernest Mesnard, 2 vols.

Un Homme Sérieux, par Charles de Bernard, 2 vols.  
L'Aîné de la famille, par A. De Lavergne, 2 vols.

Pauline Butler suivi de le Braserio, par A. De Lavergne  
André le Vendéen, par Mélanie Waldor, 2 vols.

Notre-Dame de Paris, par Victor Hago, 3 vols.  
Le dernier jour d'un condamné, par do

L'Emérillon, épisode du siège de Paris, par Elie Berthel  
La Ferme de L'Oseraie par do 2 vols.

La Mine d'Or, par do 2 vols.  
Paul Duvert par do do

Angelo, Tyran de Padoue, par Victor Hugo  
Le Roi s'amuse, par do do

Lucrece Borgia, par do do  
Le Mari de Mme. De Solange, suivi de les préventions

proverbe, par Emile Souvestre.  
Le Journaliste, par Emile Souvestre, 2 vols.

L'Excommunié, par Horace de Saint-Aubin, 2 vols.  
Mlle. De La Tour du Pin, par Mme la Comtesse Dash,

2 vols.  
La Margrave, suivi de Madame la Duchesse, par do.

Les Bals Masqués, par do. 2 vols.  
Jacques, par George Sand, 2 vols.

Indiana, par do 2 vols.  
Pauline, par do 1 vol,

Le Piccino, par do 3 vols.  
Simon, par do 1 vol.

Paul et Virginie, suivi de la Chaumière Indienne du Café de Surate et du Voyage de Codrus, par J. H. Bernardin de St. Pierre, 1 vol. prix 3s.

Elisabeth ; ou, Les Exilés de Sibérie, par Mme. Cottin, 1 vol. prix 3s.

Romans et Contes Philosophiques, par H. De Balzac.  
Le Centenaire ; ou, Les deux Béringheed, par do 2 vols.

Vautrin, drame en cinq actes et en prose, par do. 1 vol.  
Le Lis dans la Vallée, par do. 2 vols.

Histoire de la Grandeur et de la Décadence, de César Biotteau, par H. De Balzac, 2 vols.

Le Médecin de Campagne, par do. 2 vols.  
Le Livre Mystique, par do. 2 vols.

La Cousine Bette, par do. 3 vols.  
Fabiana, par H. Arnaud, (Madame Chs. Reybaud.)

Fernand, suivi de Richard, par Jules Sandeau.  
Le Procureur du Roi, par Jules A. David.

Les Petits Emigrés ; ou, Correspondance de quelques Enfants, par Madame de Genlis, 2 vols.

Rosette, par Marie de l'Épinay, 2 vols.  
L'Univers ; ou le Spectacle de la Nature, et de l'Industrie Humaine, par Chs. Delattre, 4 vols.

Martin L'Enfant Trouvé ; ou, Les Mémoires d'un Valet de Chambre, par Eugene Sue, 4 vols.

Les Mystères de Paris, par do. 11 vols.  
Le Juif Errant, par do. 15 vols.

Nouveau Langage des Fleurs, publié par Lacrosse & Cie. Bruxelles.

L'Amant de la Lune, par Chs. Paul de Kock, 12 vols.  
Soirées de Walter Scott dans Paris, par M. P. L. Jacob,

2 vols.  
Le Bon vieux Temps, suite des Soirées de Walter Scott,

2 vols.  
Quand j'étais jeune, par P. L. Jacob, 2 vols.

Pigneron, Histoire du temps de Louis XIV, 1680, par P. L. Jacob, 2 vols.

Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, L. M. Gregnon de Mintfort.

Les Hébertards — Légende des Baronies, 1643, par A. Barginet, (de Grenoble) 2 vols.

Les Méandres, Romans et Nouvelles, par Léon Gozlan, 2 vols.

Les Mille et une Nuits, Contes Arabes, Traduits par Galland, 1 vol. prix 5s.

Œuvres de Victor Hugo, Edition Illustrée, 3 vols.  
Mastemar Ready ; ou, Le Naufrage du Pacifique, Traduit de l'Anglais du Capitaine Mangal, par M. James.

Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par H. C. Guilhe, prix 1s. 3d.

JOHN MCCOY,  
9, Grande rue St. Jacques,

Montréal, 16 juin.